# **CONVENTION DE FINANCEMENT**

# Entre

La Collectivité de Corse, représentée par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse, d'une part,

Εt

L'Association Corse Active Pour l'Initiative dont le siège social est situé : Parc technologique de Bastia 20600 BASTIA

Représentée par sa présidente Mme ANTHONIOZ-GAGGINI Isabelle

SIRET: 449 667 773 000 39

Nature juridique: Association Loi 1901

d'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 151-1 et L. 115-2

Vu la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

Vu la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire,

Vu la délibération n° 17/076 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mars 2017 approuvant le plan de lutte contre la précarité,

Vu la délibération n° 21/ CP de la Commission Permanente du 28 avril 2021 approuvant la convention de financement de Corse Active pour l'Initiative (CAPI),

# Il est convenu ce qui suit :

# Article 1. Objet

Conformément à l'article 15 de la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion et dans le cadre de la politique d'insertion menée par la Collectivité de Corse, la présente convention a pour objet de définir les conditions de financement des missions suivantes :

- Emergence et création ESS (dispositif Fabrique à Initiatives (FAI) et ACCESS)
- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Ces missions ont vocation à permettre l'émergence et la consolidation des structures intervenant dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'insertion par l'activité économique (IAE) assurant la prise en charge un public en difficulté dans le cadre de parcours d'insertion, dont des bénéficiaires du rSa.

# Article 2. Durée de la Convention

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle est conclue pour une durée de 12 mois.

# Article 3. Modalités d'exécution

# 3.1 Modalités de réalisation des actions d'insertion

# 3.1.1 Objectifs

L'association CAPI, à travers la mission Emergence et Création ESS, s'engage à mettre en œuvre un accompagnement technique et financier afin de soutenir des projets solidaires d'économie territoriale porteurs d'emplois, de l'émergence à leur développement.

A travers la mise en œuvre de la mission DLA, elle s'engage également à proposer des actions visant à soutenir, à professionnaliser et à accompagner les associations employeuses d'utilité sociale, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.

## 3.1.2 Identification des actions et contenu

L'association s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Accompagner les acteurs du territoire dans la construction de projets viables et cohérents en réponse aux besoins sociaux et solidaires repérés et ainsi favoriser et soutenir l'émergence de projets dans le champ de l'ESS (FAI)
- Accompagner de manière personnalisée et adaptée les porteurs de projets évoluant au sein de l'ESS et permettre à ces derniers d'être accompagnés dans la création de leur structure (ACCESS)
- Proposer un accompagnement de type individuel et/ou collectif dans le cadre du fonds d'ingénierie par la mise en œuvre d'une expertise, la réalisation de diagnostics (techniques et/ou financiers), la mise en œuvre de plans d'accompagnement, l'organisation de comités de suivi, le développement de partenariats techniques (DLA).

# 3.2 Obligations diverses mises à la charge de la structure

L'association affecte à cette action le personnel qualifié et les moyens nécessaires à sa réalisation.

Elle assure le recrutement et la gestion du personnel et s'engage à fournir à la Collectivité de Corse les informations relatives à la qualification et aux modalités de rémunération.

# Article 4. Modalités financières

# 4.1 Montant de la subvention

Une participation aux frais de fonctionnement de la structure d'un montant de **40 000** € est attribuée à ladite structure pour la mise en œuvre des actions visées par la présente convention.

# 4.2 Modalités de paiement

La subvention annuelle est créditée au compte de la structure par la Collectivité de Corse de la manière suivante :

- le versement d'une **avance** de **50** % à la signature de la convention
- le versement de 30 % sur présentation d'un bilan intermédiaire
- le versement du **solde (20 %)** au terme de la convention, sous réserve du respect par la structure des obligations mentionnées à l'article 5 de la présente convention.

La participation est imputée sur les crédits d'insertion prévus au Programme N 5122 Chapitre 9344 Fonction 444 compte 65748 du budget de la Collectivité de Corse.

La contribution financière sera créditée au compte de la structure sous visé, selon les procédures comptables en vigueur et sous réserve de l'inscription des crédits de paiement nécessaires au budget régional.

Structure	Corse Active Pour l'Initiative
Agence bancaire	Caisse d'Epargne
N° de compte	08004128687
Code	11315
établissement	
Code guichet	00001
Clé RIB	27

# Article 5. Suivi et évaluation des actions

La Collectivité de Corse procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation de l'action à laquelle elle a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir :

- **Un bilan intermédiaire** signé par la personne habilitée à cet effet retraçant l'activité de la structure au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Ce document doit être transmis au plus tard 31 décembre de l'année N.
- Un bilan d'activité réalisé au terme de la convention faisant apparaître la liste des personnes aidées, les actions menées en leur faveur et les résultats obtenus. Ce document signé par la personne habilitée à cet effet doit être transmis au plus tard le 30 juin N+1.
- **le bilan financier** visé par le comptable et par le commissaire aux comptes de l'association le cas échéant et approuvé par l'assemblée compétente doit être transmis au plus tard le 30 juin N+1.

En cas de résultat déficitaire, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport déclinant les mesures dont la mise en œuvre, envisagée par la structure, est de nature à permettre un retour à l'équilibre des comptes ;

En cas d'excédent, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport indiquant les modalités de réaffectation du résultat. Dans ce cas, la Collectivité de Corse se réserve le droit de diminuer son concours à concurrence de l'excédent réalisé.

Les documents devront être adressés à Monsieur le Président de l'Exécutif de Corse.

## Article 6. Contrôle de l'exécution de la convention

L'association s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par la Collectivité de Corse et lui fournit les éléments permettant de vérifier la réalité des actions d'insertion, leurs résultats, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

# Article 7. Reversement

La Collectivité de Corse contrôle annuellement et à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre de l'action. Elle peut le cas échéant exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

En cas d'inexécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par la structure sans l'accord écrit de la Collectivité de Corse, celle-ci peut exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la participation après examen des justificatifs présentés par l'association et après avoir préalablement entendu ses représentants. La Collectivité de Corse en informe la structure par lettre recommandée avec accusé de réception.

# Article 8. Obligation de discrétion

L'association s'astreint au respect de l'obligation de discrétion dans la réalisation de l'action. Aucun renseignement ni aucun document concernant les bénéficiaires du rSa ne pourront être communiqués aux tiers, sinon pour l'exécution de la présente convention. Elle ne recueille ni ne conserve d'informations nominatives sur le bénéficiaire autres que celles nécessaires à la réalisation de l'action.

# Article 9. Publicité

Toute action de communication devra faire mention du soutien financier de la Collectivité de Corse.

## Article 10. Résiliation

La présente convention cesse immédiatement en cas de dissolution ou de changement d'objet social du cocontractant.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

# **Article 11. Litiges**

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement amiable dudit litige.

En cas d'échec de la conciliation, le différend sera porté devant le tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano 20407 Bastia CEDEX.

Fait à Aiacciu, le

Signatures

La présidente de CAPI

Le Président du Conseil exécutif de Corse

**Gilles SIMEONI** 









# Dossier unique d'instruction

# Année 2021

# Demande de conventionnement et de subvention ACI

Nom de la structure : CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

# Un dossier par demande de conventionnement

A retourner par courriel et/ou voie postale avant le 15.02.2021

# **DIRECCTE** de Corse

Unité Départementale de Corse du Sud :

Service instructeur : IAE

Adresse: 2 chemin de Loretto CS 10332

20182 AJACCIO CEDEX

Courriel: didier.le-bleis@direccte.gouv.fr

# Collectivité de Corse :

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse Palazzu di a Cullettività di Corsica Corsu Napuleone BP 414 – 20 183 Aiacciu cedex

Service instructeur: Direction Insertion Logement Courriel : dominique.gori@isula.corsica

Ce dossier unique commun entre la DIRECCTE de Corse - Unité Départementale de Corse du Sud et la Collectivité de Corse s'adresse à tout organisme porteur d'un projet d'insertion candidat à un conventionnement ou à un renouvellement de sa convention au titre de l'IAE. Il constitue également le support de la demande d'aide financière auprès :

- de l'Unité Départementale de Corse du Sud de la DIRECCTE au titre de l'aide au poste, du fonds départemental d'insertion
- de la Collectivité de Corse au titre de l'aide au poste concernant les seuls bénéficiaires de RSA dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) prévu(s) par le second volet de la convention annuelle d'objectifs et de moyens relatif à l'IAE.

Ce dossier est commun et l'instruction reste de la compétence de chaque financeur.

# **SOMMAIRE**

	Pièces à joindre à votre dossier	p.3
II	Présentation de la structure	p.5
Ш	Moyens humains et matériels utilisés par la structure	p.8
IV	Moyens financiers de la structure	p.11
٧	SPECIAL ACI PORTEUR MULTIPLE	p.12
VI	Demande de financement	p.13
VII	Présentation du projet d'insertion de la structure	p.16
VIII	Demande de subvention dans le cadre du PTI de la CdC	p.21
IX	Annexes	p.23

# I-PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

⇒ Les pièces précédées de ce signe ne sont à fournir qu'en cas de changement intervenu depuis la dernière transmission à l'Unité Départementale (UD) de la DIRECCTE.

Remarque importante: les structures qui sont déjà conventionnées au titre de l'année N-1 ne devront fournir que les éléments nouveaux (statuts actualisés en cas de changement, bilan le plus récent....).

# **LES PIECES ADMINISTRATIVES:**

## **DANS TOUS LES CAS:**

- Le dossier de demande de conventionnement SIAE et de subvention(s) dument complété (daté, signé et portant le cachet de l'organisme permettant l'identification précise du signataire en particulier le nom, le prénom et la fonction),
- Le compte de résultat et le bilan de la structure entière certifiés de l'année N-1 seront transmis au 30 juin de l'année N au plus tard (attention, en cas de multi activités (IAE Autres), le compte et le bilan doivent porter sur l'intégralité de la structure et non pas uniquement sur les activités liées à l'IAE),
- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, le pouvoir de ce dernier au signataire,
- ⇒ L'organigramme de la structure,
- Pour les salariés permanents : les CV des encadrants techniques et des personnes chargées de l'accompagnement socioprofessionnel.
- · Les fiches de postes des emplois proposés aux salariés en insertion et celles des permanents,
- ⇒ RIB ou RIP

# **SOCIETES:**

- ⇒ Extrait KBis, inscription au registre ou répertoire concerné,
- Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d'affaires et bilan des entreprises du groupe,
- · Dernière liasse fiscale complète,
- Pour les ETTI, copie de la déclaration préalable d'activité de l'entreprise de travail temporaire et attestation de garantie mentionnée à l'article L. 1251-49 du code du travail. Ces documents peuvent être envoyés après signature de la convention en cas de création d'entreprise ou d'établissement. S'ils ne sont pas fournis au moment de l'instruction, la demande précise le territoire sur lequel l'entreprise envisage de développer ses activités

# **ASSOCIATIONS:**

- ⇒ Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture,
- ⇒ Statuts, liste des membres du conseil d'administration et du bureau avec l'indication de leur situation, professionnelle, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale,
- Des informations relatives aux ressources propres (montant des cotisations, nombre de cotisants, rémunération des services rendus ...).
- Attestation fiscale ou à défaut sur l'honneur de non assujettissement à la TVA (si le budget de l'opération est présenté TTC), et déclaration que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

# Remarque:

 La tenue d'une comptabilité analytique par activité est préconisée (structure porteuse de plusieurs activités) - L'adhésion à un Centre de gestion agréé est recommandée

Rappel : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

# II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

# 2.1. INFORMATIONS GENERALES

Nom de la structure : CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

Lieux d'activité-: CORSE

Identification du responsable de la structure (le représentant légal, le président ou autre personne

désignée par les statuts) :

Nom: GAGGINI

Prénom : ISABELLE

Fonction: PRESIDENTE

Téléphone: 04.95.30.96.28

Courriel: presidence@capi.corsica

Identification de la personne chargée du dossier de convention et de subvention (si diffèrent du

représentant légal) :

Nom: FILIDORI

Prénom: JEAN CHRISTOPHE

Fonction: DIRECTEUR GENERAL

Téléphone: 04.95.30.96.28

Courriel: filidori@capi.corsica

#### 2.2. SITUATION JURIDIQUE

Forme juridique: association

Date de création : 7 juillet 2003 (date de publication de la création au Journal Officiel)

Numéro de Siret : 449 667 773 00039

Code NAF /APE: 8899B

Numéro récépissé Préfecture : WB3000684

N° de déclaration d'activité (organisme de formation) : /

Convention collective (Intitulé): SYNTEC

Adresse du siège social : Maison du Parc Technologique - 20 600 BASTIA

Téléphone: 04.95.30.96.28

Fax: 04.95.30.96.26

Courriel: filidori@capi.corsica Site Internet: www.capi.corsica

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : □ Non

■ Oui Lesquelles ?

 CdC, CDC- Banque des Territoires, CAPA, CAB, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, France Active, Les Glacières d'Ajaccio, la Nave Va, Balagne Hygiène distribution, CCI Corse, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale, BGE, CRESS Corsica.

Votre organisme dispose-t-il d'agrément(s) administratifs(s) ? □Oui Non

· Si Oui, précisez lesquels (exemple : ESUS, services aux personnes, CHRS.....)

Votre organisme est-il reconnu d'utilité publique ?

□ Oui ■ Non

Si oui, fournir les justificatifs :
<ul> <li>Votre organisme dispose-t-il d'un commissaire aux comptes ? ■ Oui □ Non</li> <li>Votre structure organisme est-il assujetti à la TVA ? □ Oui ■ Non</li> <li>Adhérez-vous à un réseau ? ■ Oui □ Non</li> <li>Si Oui lequel ou lesquels ? : FRANCE ACTIVE ET INITIATIVE FRANCE</li> <li>Quel est votre OPCA ? : ATLAS</li> </ul>
2.3. STRATEGIE ET ACTIVITES DE LA SIAE : Remarque : en cas d'ensemblier, il faut détailler la partie conventionnée au titre d'une AI, ACI,EI, EITI ou ETTI.
<ul> <li>Quelles sont les principales activités<sup>1</sup> qui serviront de supports à la SIAE ? (exemple : entretien d'un lieu, activités de bâtiment, de recyclage des déchets) ?</li> </ul>
PAS DE SIAE  ACTIVITE DE CAPI : Accompagnement et financement des projets d'entreprises (TPE, Installations Agricoles, ESS).
<ul> <li>Ces activités ont-elles des spécificités particulièrement adaptées aux publics en insertion et à leurs besoins ? Si Oui, lesquelles ?</li> </ul>
QUESTION NON APPROPRIEE
Avez-vous un client / donneur d'ordre qui représente plus de 50 % de votre chiffre d'affaires ? □ Oui □ Non
QUESTION NON APPROPRIEE
Précisez le nombre de clients / donneurs d'ordre qui représentent plus de 25 % de votre chiffre d'affaires
Précisez le nombre de clients / donneurs d'ordre qui représentent plus de 25 % de votre chiffre d'affaires ? □ aucun □ un □ deux □ trois

 $<sup>^{\</sup>mathrm{T}}$  L'article L.513-6 du code du travail fixe aux ETTI une obligation d'activité exclusive

19	%	Type d'activités	
Particuliers :			
Associations :			
Etat / Entreprises publiques :			20
Entreprises privées :			4
Organismes HLM :			
Collectivités territoriales :			
Autres (précisez) :	g .		×
QUESTION NON APPOPRIEE	=		
□ Oui  QUESTION NON APPF  Si Oui : En 2020, quel est le iées aux marchés publics ?	montant de vos recette	□ Ne sait pas es prévisionnelles	
Préciser le territoire sur lequel v	votre structure intervien	t (nom des communes ou interd	communalités) :
Préciser le territoire sur lequel v			
Préciser le territoire sur lequel v REGION CORSE Préciser l'organisation de votre	siège et de vos antenn	es (obligatoire pour les Al et les	s ETTI) :
Préciser le territoire sur lequel v REGION CORSE Préciser l'organisation de votre Siège et antennes	siège et de vos antenn Code postal	es (obligatoire pour les AI et les	S ETTI) :  Horaires d'ouverture
Préciser le territoire sur lequel v REGION CORSE Préciser l'organisation de votre	siège et de vos antenn	es (obligatoire pour les Al et les	s ETTI) :
Préciser le territoire sur lequel van REGION CORSE Préciser l'organisation de votre Siège et antennes Siège : Parc Technologique de	siège et de vos antenn Code postal	es (obligatoire pour les AI et les	S ETTI) :  Horaires d'ouverture 9h12h

# III. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS MOBILISES PAR LA STRUCTURE

# 3.1 - MOYENS HUMAINS PREVISIONNELS ANNEE 2021:

# 3.1.1 - SALARIES PERMANENTS PARTICIPANT A L'ACTIVITE CONVENTIONNEE IAE :

## PAS DE SALARIE PARTICIPANT A UNE ACTIVITE CONVENTIONNEE IAE

## Rappel:

- 1 ETP (salariés permanent chargés de l'accompagnement social et technique) en AI, EI, ETTI équivaut à 1 607 h travaillées
- 1 ETP (salariés permanents chargés de l'accompagnement social et technique) en ACI équivaut à 1 820 h payées

Nom et Prénom	Fonction	Type de contrat (ou signaler si mise à disposition)	En ETP annuel	
Gestion – Administration :				
FILIDORI JEAN CHRISTOPHE	DIRECTEUR GENERAL	CDI	1820H	
SIMEONI ANGELINA	ASSISTANTE ESS	CDI	1820H	
EMMANUELLI AUDREY	RAF ESS	CDI	1820H	
CAMPANA LELIA	RAF TPE	CDI	1820H	
Management/Encadrement Technique :				
COLOMBANI VANESSA	RESPONSABLE PRODUCTION TPE	CDI	1820H	
SIMONPIETRI MARIE HELENE	RESPONSABLE PRODUCTION ESS	CDI	1820H	
Accompagnement social profess	ionnel :			
Nom 1				
Nom 2				
Formation				
Nom 3				
Nom 4				
Encadrement technique *	•			
REBOUT ROSE MARIE	CHARGEE DE MISSION	CDI	1820H	
GOZZI MARIE ANNE	CHARGEE DE MISSION	CDI	1456H	
GARRIDO JENIFER	CHARGEE DE MISSION	CDI	1820H	
CHERENTI ALICIA	CHARGEE DE MISSION	CDI	1820H	
STEFANAGGI LENA	CHARGEE DE MISSION	CDI	1820H	
LASTRAJOLI FRANCOIS MARIE	CHARGE DE MISSION	CDI	1820H	
BACCHELLI STEPHANE	CHARGE DE MISSION	CDI	1820H	
ORSONI MARINA	ASSISTANTE DE DIRECTION	CDI	1820H	
Nom 3				
	Effectifs en nombre	Type de contrat (ou signaler si mise à disposition)	En ETP annuel	

Agents de production hors salariés en insertion des SIAE (ex. salariés en CDI des Régies de Quartier

Autres :	1	
	TOTAL ETP Salariés permanents	13.8

Fiches de poste, CV et diplômes à joindre au dossier pour les salariés permanents encadrants techniques et les conseillers en insertion professionnelle

Evolution des moyens humains 2020/2021 : /

#### 3.1.2 - FORMATION DES PERMANENTS

Présentez les formations suivies par les permanents intervenant sur l'activité IAE conventionnée.

# QUESTION NON APPROPRIEE

**Types de formation :** gestion-administration (1) / accompagnement social et professionnel (2) / encadrement technique (3) / commercial/développement économique (4) / autres (5) tels que : Ingénierie de formation

FORMATIONS REALISEES EN 2020	Type de formation (choix 1 à 5)	Durée moyenne par participant (en nombre d'heures)	Nombre de salariés permanents bénéficiaires en 2018

Si autre, précisez :

FORMATIONS PREVUES EN 2021	Type de	Durée moyenne	Nombre de salariés
	formation	par participant	permanents
	(choix 1 à	(en nombre	bénéficiaires en
	5)	d'heures)	2018

 Pour les SIAE qui ont mis en œuvre des formations pour leurs permanents comment votre OPCO a participé au financement des formations? ..../.....

# 3.1.3 - EFFECTIFS BENEVOLES INTERVENANT SUR LES ACTIVITES IAE :

В	EN	IEV	OL	AT.	CA	PI

- 1 PRESIDENTE
- **2 VICES PRESIDENT**
- 1 TRESORIER
- 1 SECRETAIRE
- 1 SECRETAIRE ADJOINT
- +30 BENEVOLES (MEMBRES DES COMITES D'ENGAGEMENT)

•	En 2020, combien de bénévoles ont participé à vos activités conventionnées au titre de	
	l'IAE :	

# **QUESTION NON APPROPRIEE**

- L'activité de vos bénévoles a représenté combien d'Equivalent Temps Plein : (1 ETP = 1.820H)
- Si vous faites intervenir des bénévoles, sur quelles activités ont-ils été mobilisés (hors participation à la gouvernance de la SIAE):
  - Accueil/intégration : (préciser les activités réalisées : réunions d'information, tests de compétences...) :
  - Accompagnement social : (préciser les activités réalisées : démarches logement, mobilité, accès aux droits...) :
  - o Accompagnement professionnel: (préciser les activités réalisées: ......):

 Formation des personnes en insertion : (préciser les formations dispensées : savoirs de base....) :

# 3.1.4 QUALITE DE L'EMPLOI DANS LA STRUCTURE : (suite des premiers éléments discutés en 2020)

**Santé et sécurité au travail :** Avez-vous rédigé le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) : Voir articles L.4121-2 (principes généraux de prévention) et R 4121-1 pour le DUERP

→ éléments nouveaux depuis 2020 ? Evaluation des risques mise à jour dans le cadre de la pandémie COVID 19.

**Dialogue social :** Comment sont mis en place les IRP (Instances Représentatives du Personnel) ? : (pour les SIAE de plus de 11 salariés)

→ éléments nouveaux depuis 2020 ? Le CSE de l'association intègre depuis sa création en 2017 un représentant du personnel et son suppléant.

A quel service de santé au travail adhérez-vous ?

Service de santé au travail de Haute Corse

Service de santé au travail de Corse du Sud

# 3.2 - DESCRIPTIF DES MOYENS MATERIELS UTILISES PAR LA STRUCTURE DANS LE CADRE DES ACTIVITES CONVENTIONNEES IAE

200m2 de locaux à Bastia 100m2 de locaux à Ajaccio 1 véhicule en LLD 14 PC fixes 4 PC portables Matériel de visioconférence 2 bases de données financières

Décrivez les moyens matériels que vous utilisez dans le cadre des activités pour lesquelles vous sollicitez un conventionnement IAE.

#### 3.2.1 - LOCAUX:

	Nombre	Surface (m²)	Modalité d'occupation		
			Propriétaire	Locataire	Mise à disposition gracieuse
Bureaux					
Salles de réunion, de formation					
Ateliers de production					
Lieux de vente					
Autres					

•	Si vous êtes locataire, avez-vous des inquiétudes quant à la reconduction éventuelle de votre (vos) bail(s)
No	on

□ oui	Si oui à quelle échéance	•

# 3.2.2 - MOYENS MATERIELS:

Décrivez les autres moyens matériels que votre structure utilise dans le cadre de ses activités conventionnées au titre de l'IAE (véhicules, machines utiles à la production, autres équipements...).

Précisez l'état de vétusté et les éventuels projets de renouvellement ou d'achat de nouveaux équipements :

Type de matériel	Description des principaux équipements	Etat de vétusté et projet de renouvellement ou d'achat	
<b>EQUIPEMENT INFORMA</b>	ATIQUE		
Logiciels de base de données pour le suivi des salariés (nom)			
Ordinateurs, photocopieurs, fax, matériels audiovisuels et sonores			
MATERIELS ET OUTILL	AGES		
Equipements et machines utilisés pour la production ou la réalisation de prestations de services.			
VEHICULES DE TRANSF	PORT		
Véhicules utilitaires véhicules particuliers destinés au transport de marchandises ou au transport de voyageurs.			

# IV. Moyens financiers de la structure

# **DOCUMENTS A COMPLETER JOINTS EN ANNEXE SOUS FORMAT EXCEL**

- 1- Compte de résultat provisoire 2020 de la structure
- 2- Compte de résultat provisoire 2020 de l'activité conventionnée IAE
- 3- Budget prévisionnel 2021 de la structure

Veillez à fournir votre liasse fiscale et le PV de l'AG validant les comptes annuels dès qu'ils sont établis.

# V. SPECIAL ACI – PORTEUR MULTIPLE

Descriptif pour chacun des ACI concernés par la présente demande de conventionnement NON APPROPIEE

# <u>A recopier en autant d'ACI concernés par la demande de conventionnement</u>.

Fiche descriptive de l'ACI 1				
Nom du chantier				
Contexte de création ou de renouvellement du chantier	П			
Objectifs généraux du chantier				
Dates du chantier	Du	. au	Durée en mois :	
Partenaires associés				
Publics visés		*		
Nombre de postes de travail		9		
Durée hebdomadaire du travail				
Lieu d'exécution du chantier	Production	Commune et code postal		
cied d execution du chantier	Formation	Commune et code postal		
Nature de l'activité du chantier et descriptif sommaire des tâches techniques à réaliser				
Client final ou maître d'ouvrage				
Nom(s) du ou des organismes de formation intervenant sur le chantier				
Contenu des formations (fournir le plan de formation)				
Procédure mise en place pour le choix des organisme de formation (gré à gré / appel à projets)		VI		
Détaillez le planning du chantier (yc volet lié à la formation et l'accompagnement) en précisant notamment les horaires hebdomadaires de travail des salariés en contrats aidés.				
Personnes à contacter				

ACI    ACI   Dont part aide au poste de 88% du montant RSA personne isolée)   CdC (Sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)   CdC (PDI, FSI CdC (PDI, FSI CdC (Sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)   CdC (Sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)   CdC (PDI, FSI CdC (PDI, FSI CdC (Sur la base de 88% du montant aide au poste de 88% du montant RSA personne isolée)   CdC (PDI, FSI CdC (PDI, FSI CdC (Sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)   CdC (PDI, FSI CdC (PDI, PSI CdC (PD	6.1 – DE	emande d	E AUX PO	STES:				
ACI    Prévisionnel de personnes salariées   PTP   PT	<i>Rappel o</i> ACI : 20 1 AI : 1 361 EI : 10 47	des montants AF 199 € .€ 8 € /	d'ETP pré P/ETP 2019	visionnels à fin <i>en référence</i> :	ancer pour l'ar	nnée 2020		
Nbre prévisionnel de personnes MAD/ contrat de mission - CDDI  D'urée hebdomadaire du travail :  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Dont part aide au poste CdC (sur la base de 8% du montant RSA personne isolée)  D'urée hebdomadaire du travail :  Nombre prévisionnel de personnes salariées  Nombre personnes salariées  Nombre personnes salariées  Nombre personnes bénéficiaires de demandée*  Nombre personnes bénéficiaires demandée*  Dont part aide au poste (sur la base de 8% du montant aide au poste en bénéficiaires demandée*  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires demandée*  EI Dont poste CdC (sur la base de 8% du montant aide au poste en bénéficiaires demandée*  EI Dont part aide au poste (sur la base de 8% du montant aide au poste en bénéficiaires demandée*  Dont part aide au poste (sur la base de 8% du montant aide au poste en bénéficiaires demandée*  Dont part aide au poste la	ACI	prévisionnel de personnes	en	personnes bénéficiaires	montant aide au poste	part aide au poste	aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne	complémentaire CdC (PDI, FSE) → hors aide au
prévisionnel de personnes MAD/ contrat de mission - CDDI	Durée he	ebdomadaire du	travail :					
Nombre prévisionnel de personnes salariées  Nombre en ETP  Nombre prévisionnel de personnes salariées  Nombre en ETP  Nombre en ETP  Nombre de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre en ETP  Nombre de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre en personnes bénéficiaires du RSA  Nombre personnes side au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nors aide au poste  Nombre en personnes bénéficiaires du RSA  Nombre en personnes bénéficiaires du RSA  Nombre en personnes bénéficiaires du RSA  Nors aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nors aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nors aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)	ETTI	prévisionnel de personnes MAD/ contrat de mission -	en	personnes bénéficiaires	montant aide au poste	part aide au poste	aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne	complémentaire CdC (PDI, FSE) → hors aide au
Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  EI  Nombre prévisionnel de personnes salariées  Nombre en ETP  Nombre en ETP  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre prévisionnel part aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre prévisionnel part aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires did au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  Nombre prévisionnel de provisionnel de RSA  Nombre prévisionnel de RSA  Nombre prévisionnel de RSA  Nombre de personnes aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  Nord de RSA  Nombre de PSA  Nombre de RSA  Nombre de PSA  Nombre de RSA  Nomb								
prévisionnel de personnes bénéficiaires du RSA  EI  prévisionnel de personnes salariées  personnes bénéficiaires du RSA  poste demandée*  part aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne isolée)  → hors aide au poste Etat  complémentair  cdC (PDI, FSE etat)  poste  poste  poste etat  po	ourée he			I Alban da	TOTAL			
.2- LE FONDS DEPARTEMENTAL D'INSERTION – FDI	El	prévisionnel de personnes	en	personnes bénéficiaires	montant aide au poste	part aide au poste	aide au poste CdC (sur la base de 88% du montant RSA personne	complémentaire CdC (PDI, FSE) → hors aide au
.2- LE FONDS DEPARTEMENTAL D'INSERTION – FDI						9		
	urée hel	bdomadaire du t	ravail :					
n 2021, envisagez-vous de formuler une demande de FDI ? ☐ Oui ☐ Non	.2- LE F	ONDS DEPART	EMENTAL	. D'INSERTION	– FDI			
Si Oui :		envisagez-vous	de formule	r une demande	de FDI ?	Е	Oui	Non

☐ Quelle est la nature de l'action envisagée :	
- Aide au Démarrage d'une structure nouvelle	
<ul> <li>Aide au développement, à l'adaptation et à la diversification des activités</li> </ul>	
- Aide spécifique à l'appui conseil	
- Aide à la professionnalisation	
- Evaluation /Expérimentation	
- Aide exceptionnelle à la consolidation financière	
☐ Quel est le montant de l'aide que vous comptez sollicité	er au titre du FDI ? Euros
□ Avez-vous sollicité un cofinancement ?	
Si Oui:	

	Cofinancements publics							
	Collec	Collectivités territoriales				Collectivités territoriales		
	Collectivité de Corse	EPCI	Commune					
MONTANTS								

	Cofinancements privés					
		Fondation				
	Préciser:	Préciser :	Préciser :	Préciser :	Préciser :	
MONTANTS						

# 6.2.1. PRESENTATION DU PROJET:

INTITULE DE L'ACTION	PROJET DLA/MISSION EMERGENCE ET CREATION
RESPONSABLE DU PROJET	FILIDORI JEAN CHRISTOPHE
OBJECTIFS DE L'ACTION	Présentation ci-dessous
DATE PREVISIONNELLE DE MISE EN ŒUVRE	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021
DESCRIPTION DE L'ACTION	Présentation ci-dessous
SI PROGRAMME PLURIANNUEL DETAILLER LES PHASES	-
LIEU DE REALISATION DU PROJET	CORSE
METHODE D'EVALUATION ET DE RENDU COMPTE	Présentation ci-dessous
BUDGET DE L'ACTION	40 000€
PIECES JUSTIFICATIVES (Devis)	-

Je soussigné :

Certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

A...BASTIA..... Le 09 / 02 / 2021

Nom et qualité du signataire, cachet de la structure :

ISABELLE GAGGINI, Présidente

Signature

CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

Maison du Parc Technologique 20600 BASTIA Tél. 04 95 30 96 28 - Fax 04 95 30 96 26 SIRET: 449 887 779 98899

Isabelle Gaggini

Signė par Isabelle Gaggini ✓ Signé et certifié par yousign

# Description du projet « Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) »

# • Objet de la mission DLA :

L'objectif du DLA est de soutenir, de professionnaliser et d'accompagner les associations employeuses d'utilité sociale, les structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.

Le DLA permet à ces structures de bénéficier d'un diagnostic partagé de leur situation et de leur capacité de consolidation économique et financière afin de pouvoir déterminer avec elles leurs problématiques et besoins. Un plan d'accompagnement est ensuite défini puis mis en place via la réalisation d'accompagnements individuels et/ou collectifs par des prestataires, et suivi par le DLA.

# • Processus d'accompagnement de la mission DLA :

- Diagnostic partagé de la structure et mise en œuvre d'un plan d'accompagnement ;
- Mobilisation de prestataires spécialisés pour la réalisation des missions d'accompagnement ;
- · Suivi de la structure.

Accompagnement personnalisé et gratuit.



Exemples de prestations de conseils individualisées financées et mises en place par le DLA :

- Stratégie de consolidation et/ou de développement, Création de nouvelles activités ;

- Gestion financière ;
- Organisation interne, Gestion des ressources humaines :
- Evolution statutaire...

Exemples de prestations de conseils collectifs financées par le DLA :

- Mise en place d'une gestion analytique (comptabilité analytique), Mise en place d'outils de gestion :
- Création d'un groupement d'employeurs...
- Objectifs d'activité du DLA:
  - Objectifs régionaux :

Objectifs 2021 : au regard du contexte de crise lié au covid-19 les objectifs seront ajustés au fil de l'eau par le Comité stratégique DLA régional.

- Moyens mobilisés :
- Moyens humains : 1.3 ETP
- Moyens financiers: subventions de fonctionnement + 2 fonds d'ingénieries destinés à financer l'intervention de consultants spécialisés externes

Description du projet « Emergence et Création ESS (mission Fabrique à Initiatives et mission Accompagnement à la Création d'Entreprises Sociales et Solidaires) »

• Objet de la mission Emergence et Création ESS :

Ayant vocation à soutenir l'émergence, la création, la consolidation et le développement des TPE, CAPI s'est également fixée pour objectif de favoriser et dynamiser ce secteur porteur d'activité, d'emplois et qui œuvre activement au développement de notre territoire, qu'est l'Économie Sociale et Solidaire.

Proposant une offre d'accompagnement technique et financier complète, CAPI peut ainsi soutenir des projets solidaires d'économie territoriale de l'émergence à leur développement. Les dispositifs qu'elle porte sont d'ailleurs fortement complémentaires : les missions « FAI » (Fabrique à Initiatives) et « ACCESS » (Accompagnement à la Création d'Entreprise Sociale et Solidaire) favorisent l'émergence de nouveaux projets porteurs d'emplois et la création de nouvelles structures répondant aux besoins et attentes des territoires en amont de la mission « DLA » (Dispositif Local d'Accompagnement) et de La mission « FINES » (Financement des Entreprises Solidaires).

La Fabrique à Initiatives (FAI) a d'abord pour but de participer activement à l'animation de son territoire : les besoins non couverts et les opportunités socio-économiques d'intérêt collectif sont en effet souvent identifiés par les acteurs locaux (élus, collectivités locales, services publics, acteurs de l'ESS, acteurs économiques...), et la mise en relation de ces ressources et compétences locales ainsi que la concertation et la construction de dynamiques collectives sont indispensables pour innover ensemble et répondre efficacement aux enjeux sociétaux locaux.

Ce dispositif se fixe ainsi pour objectif de capter et de centraliser ces différents besoins, d'en identifier le potentiel de développement puis de réunir et mettre en cohérence l'ensemble des partenaires concernés autour de l'émergence de ces idées.

La Fabrique à Initiatives identifie donc un besoin d'intérêt collectif avéré sur un territoire, et valide l'opportunité de marché permettant la création d'une entreprise solidaire à même de répondre à ce besoin. Elle repère ensuite un porteur pertinent et l'accompagne dans la concrétisation de cette initiative.

La Fabrique à Initiatives accompagne ainsi les territoires et leurs acteurs dans la construction de projets viables et cohérents en réponse aux besoins sociaux et solidaires en Corse.

Le dispositif ACCESS s'adresse quant à lui, directement aux porteurs de projets évoluant au sein de l'ESS. Son objectif est de permettre à ces derniers d'être accompagnés dans la création de leur structure sur le territoire insulaire.

Les créateurs d'entreprises sélectionnés peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement gratuit, complet, professionnalisé, personnalisé et adapté à leurs besoins et aux spécificités de l'ESS. Ils sont ainsi accompagnés

de la naissance de l'idée à la concrétisation de leur projet : le rôle du dispositif est notamment de valider le potentiel et le modèle économique du projet, d'assurer la mobilisation des acteurs nécessaires à sa réussite, et enfin d'en évaluer la viabilité et la faisabilité.

# Corse Active pour l'Initiative - Pôle Entrepreneuriat Social et Solidaire

# MISSION ÉMERGENCE & CRÉATION

# MISSION CONSOLIDATION & DÉVELOPPEMENT

# **ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE**

Action 1:

(Fabrique à Initiatives) ÉMERGENCE

Critères d'éligibilité : idées sans porteur émanant des territoires, utilité sociale, création d'entreprise, création accompagnement d'idées (Qualification de l'idée) d'emploi, dimension Détection et

Détection d'idée- qualification d'idée – validation d'opportunité – Recherche de \* Animation de territoire

économique

Outils: Fonds d'ingénierie porteur

Action 2: CRÉATION (ACCESS)

DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT

Action 3:

DÉPARTEMENTAUX (DLA 2A et 2B)

> création d'entreprise, création Accompagnement de projets Critères d'éligibilité : projets avec porteur, utilité sociale, (Création d'entreprises) d'emploi, dimension

économique

(Consolidation et développement d'entreprises) Critères d'éligibilité : utilité sociale, employeur,

Accompagnement d'entreprises

consolidation d'activité et d'emploi

accompagnement de projet Conseil et qualification de porteur - validation de faisabilité – Création \* Diagnostic et d'entreprise

Outils : Fonds d'ingénierie

D'ACCOMPAGNEMENT DISPOSITIF LOCAL RÉGIONAL Action 4:

(DLA Régional)

Mise en réseau des DLA

\* Diagnostic de territoire

\* Mise en réseau des acteurs de \* Accompagnement régional de fillère

\* Diagnostic et accompagnement d'entreprise

\* Suivi post accompagnement

l'accompagnement

Outils: Fonds d'ingénierie

# **ACCOMPAGNEMENT FINANCIER**

Outils: Fonds d'ingénierie

FINANCEMENT DES ENTREPRISES SOLIDAIRES Action 5:

(création, consolidation et développement d'entreprises) Financement d'entreprises

Critères d'éligibilité : utilité sociale, création et/ou d'emplois, création, consolidation ou développement d'entreprises)

\* Expertise économique et financière de projet – Intermédiation financière – Financement – Suivi d'activité post financement

Outils : Avances remboursables à taux 0 (de 5 à 30K€/prêts à 2% de 5 à 500 K€/garanties d'emprunts bancaires

# • Processus d'accompagnement de la mission Emergence et Création ESS :

# La Fabrique à Initiatives (FAI)

Un objectif prioritaire est sélectionné chaque année par le comité de pilotage du dispositif : un territoire, une filière, une thématique..., afin de permettre à la Fabrique de détecter les besoins puis de travailler à l'émergence d'idées et de projets avec l'ensemble des ressources ciblées.

Le dispositif traite en parallèle les demandes spontanées des différents acteurs de son territoire : élus, collectivités locales, services publics, acteurs de l'ESS, acteurs économiques... en accordant une attention particulière notamment à la réponse apportée à un besoin non satisfait, aux valeurs portées, aux possibilités d'association entre utilité sociale et performance économique, au potentiel de développement du territoire, au type de gouvernance envisagée, à la redistribution des bénéfices ou encore au potentiel de création d'emplois, sachant que le projet doit être mis en place en Corse.

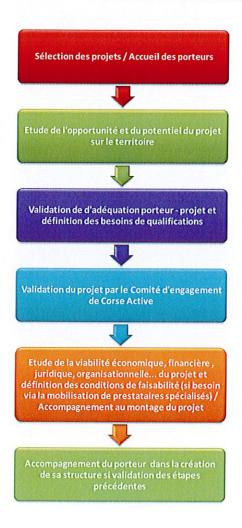
## Accompagnement de l'émergence de l'idée à la création



## Le dispositif ACCESS

Les porteurs (personnes physiques principalement) sont d'abord sélectionnés sur la base de leur réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé chaque année : le projet doit être mis en place en Corse, et une attention particulière est apportée notamment aux valeurs portées, aux possibilités d'association entre utilité sociale et performance économique, au potentiel de développement du territoire, au type de gouvernance envisagée, à la redistribution des bénéfices, au potentiel de création d'emplois, aux politiques publiques (mesures incitatives ou non liées au projet).

# Accompagnement du porteur de l'idée à la création



• Objectifs d'activité de la mission Emergence et Création ESS :

Objectifs 2021 : au regard du contexte de crise lié au covid-19 les objectifs seront ajustés au fil de l'eau par le Comité stratégique de la mission Emergence et Création ESS.

- Moyens mobilisés par la mission Emergence et Création ESS :
  - Moyens humains : 1 ETP (région)
  - Moyens financiers : subventions de fonctionnement + 1 fonds d'ingénieries destiné à financer l'intervention de consultants spécialisés externes (fonds régional)

# Réalisations de la mission « Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) » en 2020

L'objectif de la mission DLA est de soutenir, de professionnaliser et d'accompagner les associations et entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois, ou encore dans le cadre de la crise actuelle.

- Le DLA de Corse a accompagné 104 structures au total (hors doublons) pour l'année 2020 via la mise en place de 145 accompagnements collectifs et individuels.
  - → En 2020 le DLA de Corse a accompagné individuellement 24 structures via 30 accompagnements individuels soit une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.
  - → En 2020 le DLA de Corse a accompagné 104 structures via 115 accompagnements collectifs, soit une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.
- Les structures accompagnées présentent les caractéristiques suivantes :
  - Les secteurs d'intervention des structures bénéficiaires sont très variés en 2020 : social, culture, santé, langue et culture corse, médico-social, éducation, IAE, sport, handicap, environnement, développement de fillière, jeunesse, petite enfance...;
  - Les typologies d'accompagnement s'organisent autour des thématiques suivantes : Plan de consolidation et de développement, Organisation interne et Gestion des Ressources Humaines, Gestion financière, Communication, Mutualisation, Crise et Reprise d'activité, Etude de projets...
  - Les structures accompagnées sont réparties sur l'ensemble du territoire.
- Montants d'intervention mobilisés pour l'année 2020 : 322 k€ au total

# Réalisations de la mission « Emergence et Création ESS (FAI et ACCESS) en 2020

- Emergence mission Fabrique à Initiatives (FAI)
  - 4 projets accompagnés
  - 2 Ateliers Chantiers d'Insertion créés
  - 13 emplois créés ou en cours de création
- Création mission Accompagnement à la Création d'Entreprises Sociales et solidaires (ACCESS)
  - 6 projets accompagnés
  - 2 entreprises créées
  - 3 emplois créés à ce stade d'avancement des projets
- Montants d'intervention mobilisés pour l'année 2020 : 18 k€ au total

# Plan de Financement 2021

# Financements Régionaux 2021

DEPENSES		RESSOURCES		
Intitulé	Montants	Cofinanceurs	Montants	
Frais de personnel	140 376	ADEC	103 000	
Frais de fonctionnement	24 624	DIRECCTE	32 000	
		CDC	30 000	
TOTAL DEPENSES	165 000	TOTAL RESSOURCES	165 000	
Dotations du fonds d'intervention en ingénieries	366 700	ADEC	250 000	
		DIRECCTE	43 000	
		Collectivité de Corse	40 000	
		CAPA	10 000	
	:	CAB	10 000	
		CDC	13 700	
TOTAL DEPENSES	366 700	TOTAL RESSOURCES	366 700	

# Financements de la mission DLA DE CORSE

DEPENSES		RESSOURCES		
Intitulé	Montants	Cofinanceurs	Montants	
Frais de personnel	77 429	ADEC	30 000	
Frais de fonctionnement	14 571	DIRECCTE	32 000	
		CDC	30 000	
TOTAL DEPENSES	92 000	TOTAL RESSOURCES	92 000	
Dotations du fonds d'intervention en ingénieries	306 700	ADEC	200 000	
		DIRECCTE	43 000	
		Collectivité de Corse	30 000	
		CAPA	10 000	
		CAB	10 000	
		CDC	13 700	
TOTAL DEPENSES	306 700	TOTAL RESSOURCES	306 700	

# Financements de la mission EMERGENCE ET CREATION ESS

DEPENSES		RESSOURCES		
Intitulé Montants		Cofinanceurs	Montants	
Frais de personnel	62 947	ADEC	73 000	
Frais de fonctionnement	10 053	DIRECCTE		
		CDC	<u></u> .	
TOTAL DEPENSES	73 000	TOTAL RESSOURCES	73 000	
Dotations du fonds d'intervention en ingénieries	60 000	ADEC	50 000	
-	·	DIRECCTE		
		Collectivité de Corse	10 000	
		CAPA	-	
		CAB		
		CDC		
TOTAL DEPENSES	60 000	TOTAL RESSOURCES	60 000	

# VII. Présentation du projet d'insertion de la structure

# SI VOUS REMPLISSEZ CE DOSSIER DEPUIS PLUSIEURS ANNEES, VEILLEZ A METTRE A JOUR!

La structure doit présenter son projet d'insertion en s'inspirant du <u>référentiel fourni en annexe</u> 3 (avec une présentation de son projet d'insertion sur chacun des axes).

Des indicateurs seront ensuite négociés avec l'UD et les services compétents de la CdC permettant d'évaluer les résultats obtenus. Il est par ailleurs rappelé que la structure n'a pas d'obligation de remplir la totalité des rubriques mais uniquement les items figurant dans son projet d'insertion.

# Décrivez le projet d'insertion de votre structure sur les quatre axes suivants :

- Axe n°1 : Accueil et intégration en milieu de travail
- Axe n°2 : Les objectifs opérationnels liés à l'accompagnement social et professionnel
- Axe n°3 : La formation des salariés en insertion
- Axe n°4 : La contribution à l'activité économique et au développement territorial

# Axe n° 1:

El, ElTI et ETTI : Le recrutement et la mise en situation de travail

Al et ACI: L'accueil et l'intégration en milieu de travail

Fonction	Actions	Moyens mobilisés en Interne	Partenariats (Nom, contenu des interventions, fréquences)
Procédures de dépôt d'offres, modalités de recrutement et formalités d'agrément			
Intégration en milieu de travail pour la prise de poste (ACI- EI, EITI)			
Accompagnement du salarié pour la mise en place des missions (AI-ETTI)			

# Axe n°2:

# La professionnalisation et l'intermédiation sociale et professionnelle

# Décrire de manière détaillée :

- Les objectifs généraux (fonctions) des actions d'accompagnement dans le cadre du parcours d'insertion
- Indiquer les évolutions d'action : renforcement, création de nouveaux outils, ingénierie d'accompagnement

# A) Accompagnement réalisé en interne (s'appuyer sur les référentiels propres à chaque type de SIAE)

Fonctions d'accompagnement	Actions	Moyens mis en œuvre		
Accompagnement social (accompagnement aux démarches, relais auprès de partenaires)				
Accompagnement professionnel (suivi et formalisation des étapes de parcours, évaluation des compétences, préparation à la sortie : périodes de mise en situation en milieu professionnel, accompagnement des démarches,)				

# B) Accompagnement réalisé en externe (ou par une mise à disposition)

Nom du prestataire (ou partenaire qui réalise une mise à disposition)	Type de prestation (préciser si individuel ou collectif)	Nombre de bénéficiaires	Durée	Coût pour la structure

C) Accompagnement de publics spécifiques, pour une partie des salariés en insertion (Personnes placées sous-main de justice, jeunes avec bas niveau de qualification....)

Fonctions d'accompagnement	Actions	Moyens mis en œuvre

# Axe n° 3 : La formation des salariés en insertion - PIC IAE

Formations	2019			Prévisionnel 2020	
	Formations réalisées	Nombre d'heures réalisées	Nombre de bénéficiaires	Formations prévues	Nombre de bénéficiaires
Formations liées au poste (réalisées en interne ou externe pour l'acquisition de gestes professionnels)					
Formations des savoirs de base (illettrisme, linguistique)					
Formations pré- qualifiantes					
Formations qualifiantes (CCP, CQP, BEP-CAP, CACES) et VAE					
Mobilisation de la formation en fin de parcours :     - alternance (CIPI, PI contrats de pro)     - outils Pôle Emploi (POEC)     - autres (CPF, CIF,)					
TOTAL			8 - F3 - 1 - 1		

Nombre de salariés en insertion présents en 2020 :

# Axe n°4 : La contribution à l'activité économique et au développement territorial

Fonctions	Actions	Moyens mobilisés en Interne	Partenariats (Nom, contenu des interventions, fréquence)
Sécuriser l'activité économique (développement commercial, partenariats…)			
Développement d'activités répondant à des besoins non satisfaits dans le cadre d'un ancrage territorial			
Diversification des partenariats financiers			
Mutualisation de moyens avec d'autres SIAE ou structures (GES, PTCE)			
Accès aux marchés publics à clauses, aux marchés privés (achats responsables et RSE)			
Relations INSERTION avec les entreprises : développer des parcours de recrutements, préparer les salariés aux métiers en tension sur le territoire			

# VIII. SOUTIEN DE LA COLLECTIVITE DE CORSE (aide aux postes et subvention de fonctionnement)

La Collectivité de Corse et l'Etat affirment leur volonté commune de poursuivre et d'approfondir leur collaboration afin d'assurer la prise en charge des publics les plus prioritaires dans les parcours d'insertion.

### 1. Aide aux postes d'insertion

En application de l'article L. 5132-3-1 du code du travail, le soutien de la Collectivité de Corse aux structures de l'insertion par l'activité économique est formalisé dans le second volet de la convention d'objectifs et de moyens signé avec l'Etat, qui fixe le nombre de personnes inscrits dans un parcours d'insertion au sein des ateliers et chantiers d'insertion conventionnés par l'Etat et le montant de l'engagement financier correspondant.

L'intervention financière de la Collectivité de Corse est conditionnée par l'obtention du conventionnement IAE accordé par la DIRECCTE-UT 2A et 2B. Elle a pour but de participer à la mise en œuvre d'un accompagnement social et professionnel individualisé des personnes éloignées du marché du travail. Elle est limitée aux bénéficiaires du rSa inscrits dans un parcours d'insertion au sein d'un ACI et résidants sur le territoire de la région Corse.

Dans ce cadre, le montant de la participation de la Collectivité de Corse correspond à une contribution financière mensuelle égale à 88 % du montant forfaitaire du rSa pour une personne seule, dans la limite de la durée de conventionnement. Ce montant est versé par personne embauchée par l'organisme conventionné par l'Etat en qualité d'atelier et chantier d'insertion.

<u>Intitulé de l'action pour laquelle le cofinancement de l'aide au poste est sollicité</u> (Une seule demande par action) :

□ Première demande de conventionnement	□ Reconduction
Si reconduction, année de la 1ère demande de conventionnement :	
2. Aide au fonctionnement	
La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux structures avec l'Etat. L'aide au fonctionnement des structures est accordée dans qui détermine les conditions de financement des ACI qui en sont demai La convention de financement conclue entre la CdC et la structure p objectifs quantitatifs (nombre de bénéficiaires rSa) et qualitatifs (nombpériodes de mise en situation en milieu professionnel réalisés) consubvention.	le cadre d'un conventionnement ndeurs. orteuse de l'ACI détermine des pre de sorties dynamiques et de
Montant de la subvention SIAE 2021 sollicité : (Cohérence avec le Tableau du paragraphe 6.1 du dossier)	40 000 €

### Recrutement prévisionnel [année N]

### Les salariés en insertion bénéficiaires du RSA

ACI Préciser intitulé	Nombre de salariés en insertion	Nombre de bénéficiaires rSa (Statut à l'entrée)	Durée prévisionnelle du parcours d'insertion dans de la structure
		3	
TOTAL			

Je soussigné : ISABELLI	E GAGGINI, Présidente	
Certifie l'exactitude des r	enseignements portés ci-dessus	
A BASTIA,. Le 09 / 02 / 2	2021	
Nom et qualité du signata ISABELLE GAGGINI, Pr	aire, cachet de la structure : ésidente	
Signature	Isabelle Gaggini	
	Signé par Isabelle Gaggini  Signé et certifié par yousign	

CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE
Maison du Parc Technologique
20600 BASTIA Tél. 04 95 30 96 28 - Fax 04 95 30 96 26 SIRET: 449 887 773 00039

### IX. ANNEXES

### **ANNEXE 1**

Attestation de délégation de la signature du ou de la représentant(e) légal(e)

Je soussigné(e), [nom, prénom et qualité du ou de la représentant(e) légal(e)], en qualité de représentant(e) légal(e) de [nom de l'organisme bénéficiaire qui sollicite l'aide au poste, désigné dans le présent dossier], ayant qualité pour l'engager juridiquement, atteste que délégation de signature est donnée à [nom, prénom et qualité du délégataire], à l'effet de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération décrite dans la présente demande de subvention, à son suivi administratif et financier et tout document sollicité par les instances habilitées au suivi, à l'évaluation et au contrôle des aides financières attribuées.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature, comporteront la mention «pour le (ou la) représentant(e) légal(e) et par délégation ».

Je m'engage à faire connaître toute limitation apportée à cette délégation de signature.

Rappel: Le délégant n'est pas dessaisi de ses compétences, et en conserve la responsabilité éventuelle. Déléguer, c'est attribuer à autrui la capacité juridique d'engager l'association (article 1984 du Code civil). Le délégataire doit strictement respecter son mandat et ne rien faire au-delà, sauf à engager sa responsabilité civile (article 1989 du Code civil). Tout acte signé en vertu d'une délégation de signature est réputé être signé par le délégant lui-même. Le délégant est alors tenu de respecter les engagements pris par le délégataire et est donc responsable des actes de celui-ci, éventuellement même les actes au-delà de la stricte exécution du mandat s'il les a ratifiés expressément ou tacitement (article 1998 du Code civil).

### **ANNEXE 2.1.**

### **BUDGET PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT ANNEE 2021**

CHARGES	MONTANTS(1)	PRODUITS	MONTANTS
Achats		70 - Ventes	
Achats stockés	5000	Productions Vendues	2000
Prestations de services		Marchés publics	
Achat matériel	5000	Marchés publics insertion	
Achats fournitures non stockées		Prestations de service	
Charges externes		Mise à disposition de personnel	
Sous-traitance générale		74 - SUBVENTIONS (2)	
Crédit-bail		DIRECCTE	129000
Locations immobilières	28000	DIRECCTE	32000
Locations mobilières	24000	FSE	133000
Charges locatives		CDC	56000
Entretien réparations	12000	COLLECTIVITE de CORSE	
Assurance- Mutuelle- Tickets Resto		CdC - ADEC	455000
Etudes et recherches		CdC - ODARC	39000
Frais d'actes et contentieux	7000	CdC - NACRE	87000
Autres charges externes		ВРІ	33000
Personnel extérieur à l'entreprise	1	France Active	14000
Honoraires	31000		30000
Presta. formation/tutorat personnel insertion		CAB	35000
Prestataire action hors formation/tutorat		CCI 2A	10000
Publications	15000		10000
Transports et déplacement	30000		18000
Frais de télécom et postaux	15000		10000
Service bancaire		Agence du service civique	
Licences et adhésions		Aides privées ( fondation)	
Impôts et taxes sur salaires			
Taxes sur salaires			
Vers. Formation, transport, construction			
Impôts directs, indirects et droits			
Salaires et charges	871000		
Gestion administration			
Accompagnement social-emploi-formation			
Encadrement technique			
Personnel insertion		-	
Autres personnel hors activité insertion		X	
Autres frais			
Autres frais du personnel insertion			
Charges de gestion courante		75 - Produits gestion courantes	
		dont cotisation, dons mauels ou legs	
Charges financières		76 - Produits financiers	
Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
mpôt sur société		NI OAISIO(12	
TOTAL CHARGES	1081000	TOTAL DRODUITS	1001000
	RIBUTIONS VOLO	TOTAL PRODUITS	1081000
Emplois des contributions volontaires			
TOTAL		87-Contributions volontaires en nature	
IOIAL	ISABELLE GAGGINI	TOTAL	

ISABELLE GAGGINI, Présidente

Signé par Isabelle Gaggini ✓ Signé et certifié par yousign 🥢 Maison du Parc Technologique 20600 BASTIA Tél. 04 95 30 96 28 • Fax 04 95 30 96 26 SIRET : 449 667 773 00039

### Qualification des personnes chargées Qualification des personnes chargées Connaissance de la réglementation les collectivités territoriales dans une Partenariat avec les prescripteurs et spontanément, correspondent aux publics que la structure entend recruter, compte tenu de son projet d'insertion et de la capacité de la structure à □ Veiller à l'information complète des salariés recrutés sur les implications et les engagements inhérents à l'embauche par une SIAE, en particulier Compétences et outils requis □ S'assurer que les personnes, qu'elles soient envoyées par les différents prescripteurs, notamment par le Pôle Emploi, ou qu'elles se présentent logique de couverture des besoins et des structures administratives Partenariat avec le Pôle Emploi Un projet d'insertion formalisé d'élaborer le diagnostic du recrutement des territoires Annexe 3 : référentiel d'appui à la formalisation d'un projet d'insertion Réorienter les personnes se présentant spontanément vers un prescripteur susceptible d'accorder un agrément IAE dans les cas où l'agrément est obligatoire Présenter aux personnes accueillies l'offre d'insertion et le projet d'insertion de la - Parcours antérieur (formation initiale, formation continue, expérience professionnelle et Etablir un diagnostic de la situation sociale et professionnelle du demandeur d'emploi, Informer le futur salarié du fonctionnement de la structure, de son organisation et des · Identifier les problématiques sociales (santé, logement, mobilité, justice, sécurité, en lien avec le Pôle Emploi, en se fondant notamment sur les diagnostics établis - La transmission de documents supports (règlement intérieur, livret d'accueil); Mettre en place une procédure de recrutement performante : Définir des profils de poste et de pré-requis de recrutement - Mise en place d'entretiens d'embauche individuels. - Recenser des difficultés et problèmes spécifiques. Actions - L'organisation d'une visite du lieu de travail ; - Information sur le contrat de travail - Dépôt des offres au Pôle Emploi - Acquis, potentiel et motivations; Axe n°1: l'accueil et l'intégration en milieu de travail répondre aux spécificités du parcours vers l'emploi es droits et obligations liés au contrat de travail. conditions de travail par : situation sociale) préalablement : illettrisme); structure Objectifs globaux: milieu de travail Intégration en Fonctions Accueil

Axe n°2 : l'accomp	Axe n°2 : l'accompagnement social et professionnel	
Objectifs globaux:		
□ Veiller à la mise e structure, fourniture	□ Veiller à la mise en œuvre et au bon déroulement du parcours d'insertion du salariè au sein de la structure (intégration initiale au sein de la structure, fourniture d'un cadre de travail, préparation de la sortie) dans le respect du droit du travail, notamment des règles d'hygiène et de sécurité ;	intégration initiale au sein de la ent des règles d'hygiène et de sécurité;
□ Contribuer au trai partenariats.	□ Contribuer au traitement des problématiques sociales, obstacles à une insertion professionnelle efficace, dans le cadre d'un réseau de partenariats.	ans le cadre d'un réseau de
Fonctions	Actions	Compétences et outils requis
	Désigner un référent au sein de la structure chargé d'assurer le suivi des salariés en insertion en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure	Qualification des référents en lien avec les compétences des référents de parcours extérieurs à la structure (PLIE quand il en existe) et formation à l'accompagnement socioprofessionnel
		Connaissance du milieu institutionnel et mobilisation de partenariats
Accompagnement socio professionnel	Elaborer ou affiner avec le futur salarié, en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure, un parcours d'insertion (au besoin en adaptant un projet de parcours déjà réalisé avec d'autres acteurs) précisant les principales échéances et les moyens qui seront mis en œuvre. Formaliser ce projet professionnel de parcours dans un document écrit	Qualification des référents et construction d'un référentiel de parcours
	Réaliser des entretiens et bilans réguliers sur l'évolution du salarié en insertion et, au besoin, réajuster le projet professionnel en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure Formaliser chacune des étapes du parcours (entretiens et bilans) au sein de la structure (livret d'accueil et de suivi)	Qualification des référents et des encadrants Méthodologie et formalisation (référentiel de parcours)
	Proposer, en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure, une réorientation vers les acteurs les plus à même d'apporter des réponses adéquates à la situation des salariés en insertion, soit parce qu'ils rencontrent des difficultés au sein de la structure, soit dans une optique de dynamisation du parcours d'insertion	Connaissance du milieu institutionnel et mobilisation de partenariats
Accompagnement social	Mettre en œuvre des solutions aux problématiques sociales identifiées : en mobilisant des ressources internes à la structure et en favorisant l'accès aux actions, aux mesures et aux dispositifs existants en orientant les salariés en insertion vers les acteurs pertinents et en les accompagnant dans les démarches	Connaissance du milieu institutionnel et mobilisation de partenariats

Recruter des salariés permanents is pour assurer un encadrement technique de qualité. Qualification des encadrants	Qualification des encadrants (en lien avec le domaine d'activité) et formation des encadrants au droit de travail et hygiène et sécurité		t Qualification des encadrants et référents	Qualification des référents en lien avec les compétences des référents de parcours extérieurs à la structure	Qualification des encadrants ; informatisation ; partenariats ; connaissance du bassin d'emploi	Partenariats avec les entreprises "classiques" n Partenariats avec les filières, branches et entreprises en difficultés de recrutement (bâtiment, restauration, service à domicile etc.)		, Partenariats et échanges d'information entre structures	Partenariats et échanges d'information entre structures
Désigner un encadrant technique pour l'apprentissage des gestes et des pré-requis professionnels	Accompagner le salarié en insertion dans son adaptation au poste de travail : présentation des règles de vie collective, formation sur les outils de production, les règles de sécurité	Encadrer les salariés en insertion en situation de travail (en veillant notamment au respect des horaires de travail, des règles de sécurité) et permettre l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire	Evaluer les compétences professionnelles acquises tout au long du contrat du travail et formaliser ces acquis (attestations de compétences, démarches de VAE) et identifier sur cette base d'éventuels besoins de formation complémentaire	Réalisation d'un bilan final, formalisation des acquis du salarié, analyse des différentes options envisageables et préparation de la suite du parcours avec le référent de parcours	Présenter des techniques de recherche d'emploi et aider à la recherche d'emploi (recherche des offres, rédaction de CV, de lettres de motivation, simulation d'entretien, consultation des offres du Pôle Emploi…)	Informer les salariés en insertion sur les métiers et secteurs en tension et les mettre en relation avec les employeurs de ces secteurs	Mettre en place des passerelles avec des entreprises "classiques" pour le placement des salariés en insertion (notamment partenariats, mise en place de parrainage, transfert des compétences acquises en matière d'insertion vers ces entreprises pour les aider dans l'accueil de ces nouveaux salariés)	Mettre en place des passerelles avec les autres SIAE: partenariats opérationnels, mutualisation de moyens, statut d'ensemblier de la structure	Transmettre le livret d'accueil et de suivi ainsi que le bilan final à la nouvelle SIAE embauchant la personne ou aux référents de parcours extérieurs à la structure dans le respect des règles de déontologie
	Accompagnement professionnel et encadrement au	·=				Accompagnement professionnel	(préparation à la sortie)		

Axe n° 3 : la formation des salariés en	ion des salariés en insertion	
Objectifs globaux		
□ Outre une productivité accrue dans compétences débouchant sur l'emploi.	ctivité accrue dans le poste occupé au sein de la SIAE, améliorer l'employabilité des salariés en insertion en développant des uchant sur l'emploi.	lariés en insertion en développant des
Fonctions	Actions	Compétences et outils requis
	Identifier les besoins en formation des salariés à partir du diagnostic et des entretiens	
	Elaborer des plans individuels de formation (dispositions légales)	Connaissance du mode de fonctionnement des dispositifs de la formation professionnelle continue et de l'offre de formation du territoire
	Informer les salariés des différentes modalités de formation et les accompagner	Partenariat et suivi avec les organismes dispensateurs de formation
	Réaliser des formations en interne (adaptation au poste et savoirs de base)	Qualification des encadrants techniques
Formation des salariés en insertion	Mobiliser l'offre de formations externes (savoirs de base et formation pré-qualifiantes) et réaliser une évaluation de ces formations dans le cadre d'entretiens	Partenariats avec la Collectivité de Corse, mobilisation des OPCO via le PIC IAE

Axe n° 4 : la contrib	Axe n° 4 : la contribution à l'activité économique et au développement territorial	
Objectifs globaux		
□ Concilier la viabili	□ Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale ;	
□ Contribuer au dév	□ Contribuer au développement économique d'un secteur d'activité et d'un territoire dans le respect des règles de la concurrence et du droit du travail.	de la concurrence et du droit du travail.
Fonctions	Actions	Compétences et outils requis
	Développer une stratégie commerciale avec la promotion des produits auprès des clients potentiels; Vendre des produits et des prestations aux prix du marché; Se doter des compétences nécessaires pour répondre aux appels d'offre publics (notamment clause d'insertion); Chercher des niches d'activité nouvelles Développer des activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits en direction des collectivités publiques ou de personnes en difficultés, hors salariés en insertion	Qualification des salariés permanents, des encadrants et des bénévoles
Développement économique, territorial et utilité sociale	Rechercher et diversifier des partenariats financiers avec des organismes financiers, des entreprises et fondations Mutualiser avec d'autres structures les fonctions de direction et d'accompagnement Développer des outils financiers et analytiques : commissaires au compte, comptabilité générale et analytique, indicateurs financiers de pilotage, rapport d'activité et financier	Compétences de gestion et d'ingénierie financière
	Transférer les compétences : aider les entreprises "classiques" à améliorer leurs procédures de recrutement, d'accueil et d'encadrement de salariés ayant rencontré des difficultés	Partenariats avec les entreprises "classiques"
	Mettre en place des actions spécifiques de lutte contre les discriminations	Partenariats avec les entreprises "classiques"
	Contribuer au développement ou au maintien de l'activité économique du territoire, notamment en zone rurale, en fournissant des emplois	Partenariats avec les services développement économique des collectivités et chambres consulaires



# CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

Les entrepreneurs engagés

# Rapport d'Activité 2019



# En 2019, CAPI a passé la barre des 300 projets accompagnés et financés par an !!!

# CAPI - RÉSULTATS 2019



3 369 EMPLOIS CRÉÉS

- OU CONSOLIDÉS

   335 emplois créés
- 3 034 emplois consolidés



306

PROJETS ACCOMPAGNÉS ET FINANCÉS



6.83 M€

MOBILISÉS EN CONCOURS FINANCIERS

- 2.56 M€ de prêts
- 3.98 M€ de garantie
- 293 K€ d'ingénierie

229

**ENTREPRISES SUIVIES POST FINANCEMENT** 

# > FICHE DE PRÉSENTATION

Un dispositif d'accompagnement et de financement dédié aux entrepreneurs.

et de Collectivités Locales à la retraite, responsables de structures de l'ESS...)

CAPI est un dispositif financier régional, né de la fusion des associations Corse Active et Initiative Corse. Membres de « CORSE FINANCEMENT », sa vocation est de soutenir les entrepreneurs du territoire, de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.

- Affiliation: réseaux nationaux France Active et Initiative France.
- Présidente : Isabelle ANTHONIOZ-GAGGINI.
- Equipe: 14 personnes, déployant leurs missions à partir de deux implantations principales, Bastia et Ajaccio et de permanences réalisées dans l'ensemble des microrégions dans les locaux des partenaires. L'équipe technique est soutenue dans la mise en œuvre de ses différentes actions par une équipe de bénévoles composée d'une trentaine de personnes (chefs d'entreprises, banquiers, experts comptables, fonctionnaires d'Etat
- Financeurs: Union Européenne (FSE, FEDER, FEADER), État (DIRECCTE), Collectivité de Corse (ADEC, ODARC), Caisse des Dépôts-BDT, Bpifrance, Communautés d'Agglomération de Bastia et d'Ajaccio, France Active, Chambres de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse et de Corse du Sud, Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Corse et de Corse du Sud, Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, Crédit Mutuel et Banque Populaire Méditerranée.
- Partenaires techniques: Ensemble du réseau bancaire (CRCA, BPM, CEPAC, SG, CM, LCL, BNP...), autres dispositifs financiers (BPI, CADEC, FEMU QUI, ADIE, MOVE...), Chambres Consulaires (CCI 2A, CCI 2B, CMA 2A, CMA 2B, C Agri 2A, C Agri 2B), Ordre des Experts Comptables, Boutique de Gestion, Coopérative d'Activité et d'Emploi, Couveuse d'Entreprise, Incubateur d'entreprises innovantes Inizia, autres Incubateurs, Université (IAE, DU Entrepreneuriat, Pôle Pépite...), CRESS Corsica, Pôle Emploi, Services de l'Etat et des Collectivités locales, consultants spécialisés et autres acteurs de l'accompagnement.
- Vision de la société et ambition pour le territoire : chaque entrepreneur peut contribuer aux réponses sociales ou environnementales, réduire les inégalités en créant de l'activité et des emplois et devenir un véritable acteur de son territoire. CAPI accompagne et finance ces « entrepreneurs engagés » afin de leur permettre de devenir des acteurs essentiels de la Corse de demain.

CAPI met en œuvre un panel d'actions et d'outils financiers adaptés, permettant d'accompagner et de financer les entrepreneurs du territoire de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise :

→ ACTIONS DEDIÉES AUX TRES PETITES ENTREPRISES, AUX INSTALLATIONS AGRICOLES ET AUX ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES

ANIMATION DE TERRITOIRES ET DÉTECTION DE PROJETS

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

(DIAGNOSTIC ET EXPERTISE)

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE ET D'ENTREPRISES

(SUIVI D'ACTIVITÉ ET MISE EN RÉSEAU)

### → OUTILS DEDIÉS AUX TRES PETITES ENTREPRISES ET AUX INSTALLATIONS AGRICOLES

- Prêts à taux zéro (30 000 euros maxi) → Prêt d'Honneur Initiative France et Prêt Nacre
- Microcrédit professionnel (12 000 euros maxi) → Prêt Créasol
- Garanties d'emprunt bancaire (100 000 euros maxi jusqu'à 80% de l'emprunt) → Garanties France Active

### → OUTILS DEDIÉS AUX ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Prêts à taux zéro (30 000 euros maxi) → FAA et CAA France Active
- Prêts à 2% (200 000 euros maxi localement / 1,5 M€ maxi via la SIFA) → FRIS et Société Financière France Active
- Garanties d'emprunt bancaire (200 000 euros maxi jusqu'à 80% de l'emprunt)
- Fonds d'Ingénierie permettant de mobiliser des prestataires spécialisés en complément de l'accompagnement technique mis en place

# > HISTORIQUE

La fusion des associations Corse Active et Initiative Corse, acteurs historiques de l'accompagnement et du financement des entrepreneurs corses, était souhaitée par bon nombre de partenaires qui voyaient en elle l'émergence d'un acteur de poids du développement économique et social insulaire.

Réalisée en juin 2017, cette fusion a notamment permis de :

- Rendre plus lisible les offres et les outils ainsi que les conditions pour y accéder
- Œuvrer à une meilleure complémentarité des outils de financement
- Diversifier les cibles en fonction des enjeux du territoire
- Développer l'activité financière pour toucher un nombre plus important d'entrepreneurs
- Sécuriser le modèle économique
- Développer les synergies et les économies d'échelle

### > OFFRE DE SERVICE ET DE FINANCEMENT

L'offre de CAPI est :

- Claire, lisible et accessible, sur l'ensemble du territoire.
- **Complète,** car elle permet d'accompagner et de financer les entrepreneurs de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.
- Renforcée, en matière de consolidation et de développement d'entreprises (suivi et parrainage des entrepreneurs).

# > ORGANISATION

L'organisation du dispositif régional est fortement territorialisée.

L'association déploie son action à partir de 2 implantations principales :

- Bastia (siège social et Antenne de Haute-Corse de l'association)
- Ajaccio (Antenne de Corse du Sud de l'association)

Dans chacune de ces antennes, sont présentes des équipes professionnelles en capacité d'assurer dans la proximité et sans rupture au cours de l'année :

- L'accueil des porteurs de projet
- L'expertise de leur projet
- Le processus d'octroi des soutiens financiers (Comités d'Engagement)
- Le suivi et le parrainage des entrepreneurs

L'association déploie également son action au plus près des autres territoires, au travers de permanences réalisées dans les locaux de ses principaux partenaires (antennes de la BGE, antennes des Chambres Consulaires...)

### > CIBLE

CAPI accompagne et finance les entrepreneurs corses relevant des champs de la Très Petite Entreprise, de l'Installation Agricole et de l'Économie Sociale et Solidaire.

Son intervention et ses moyens d'action sont amplifiés pour les **entrepreneurs engagés**, ceux qui souhaitent, au travers de leur démarche entrepreneuriale, avoir un impact positif sur leur territoire, sur la société et sur l'environnement.

# **> OBJECTIFS 2019**

### > OBJECTIFS QUANTITATIFS

- Accompagner et financer près de <u>240 projets d'entreprises</u> et permettre ainsi la création ou la consolidation de près de <u>700 emplois</u>.
- 170 Très Petites Entreprises et Installations Agricoles (140 TPE ; 30 IA) et 70 Entreprises Sociales et Solidaires (10 FAI-ACCESS ; 40 DLA ; 20 FINESS)
- Suivre post financement près de 200 projets d'entreprises.
- 100 Très Petites Entreprises et Installations Agricoles et 100 Entreprises Sociales et Solidaires.

### > OBJECTIFS QUALITATIFS

Réaliser cette activité en gardant la même qualité d'accompagnement et en maintenant une faible sinistralité.

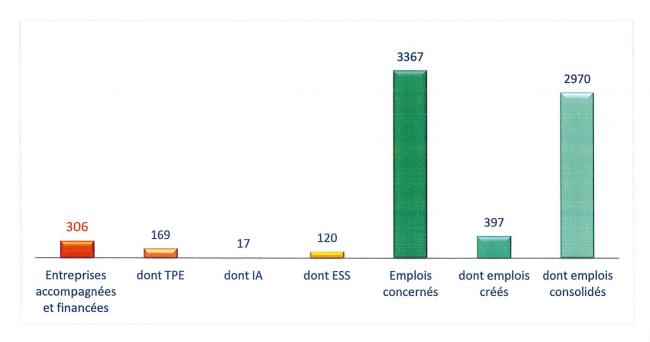
Réaliser un suivi d'activité à forte plus-value, reposant sur des compétences internes et externes spécifiques.

# > RÉSULTATS 2019

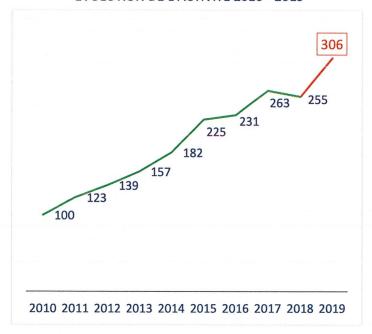
### • ACTIVITÉ 2019 DE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF

### > DONNÉES QUANTITATIVES





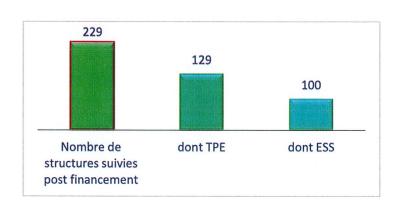
### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ 2010 - 2019



- → Atteinte de la barre des 300 projets / an en 2019!
- → Progression d'activité de 20 % par rapport à 2018
- → Progression d'activité de 32.4 % sur les 3 dernières années → Activité triplée en 10 ans

### > DONNÉES QUALITATIVES

229
ENTREPRISES SUIVIES
POST-FINANCEMENT



### >>> DONNÉES QUALITATIVES SUR L'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE D'ENTREPRISES

- SINISTRALITÉ PHYSIQUE: 7 %
- SINISTRALITÉ FINANCIÈRE: 3 %

10 % d'alerte en nombre de structures (impayés) → réalisation d'un suivi renforcé

### > AUTRES DONNÉES

- **91** % des entreprises accompagnées et financées estiment que l'intervention de CAPI a été déterminante dans leur projet
- 86 % des entreprises accompagnées et financées passent le cap des 3 ans
- 67 % des entreprises accompagnées et financées estiment avoir des pratiques responsables
- 45 % des entreprises accompagnées et financées estiment avoir une utilité sociale

# >> TRÈS PETITES ENTREPRISES ET INSTALLATIONS AGRICOLES

# • ACTIVITÉ 2019 DU POLE TPE-IA



317 EMPLOIS CRÉÉS



186
PROJETS ACCOMPAGNÉS
ET FINANCÉS



5.37 M€

MOBILISÉS EN CONCOURS FINANCIERS

3 632 063 € de garantie
1 370 004 € de prêt d'honneur
369 800 € de prêt Nacre

129

ENTREPRISES SUIVIES POST FINANCEMENT

• SINISTRALITÉ PHYSIQUE : 7 %

• SINISTRALITÉ FINANCIÈRE: 3 %

11 % d'alerte en nombre de structures (impayés) → réalisation d'un suivi renforcé

### 1.7 emplois en moyenne par entreprise

# > FOCUS ACTIVITE 2019 - Accompagnement et Financement des Très Petites Entreprises

- 186 projets accompagnés et financés → Évolution 2018-2019 : + 7%
- 126 Garanties mises en place
- 107 Prêts d'Honneur décaissés
- 54 Prêts à Taux Zéro (anciennement NACRE) décaissés
- 16 Prêts Créasol décaissés
- 317 emplois créés → Évolution 2018-2019 : + 12.4%
- 5 371 867 euros engagés → Évolution 2018-2019 : + 20.3%

9 019 084 euros de financements bancaires levés

• 129 entreprises suivies post financement → Évolution 2018-2019 : + 12.4%

# > FOCUS ACTIVITÉ 2019 - Accompagnement et Financement des Installations Agricoles

• 17 projets accompagnés et financés → Évolution 2018-2019 : + 13.3%

10 Garanties mises en place

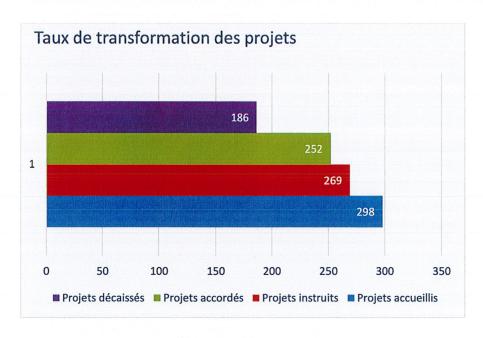
14 Prêts d'Honneur décaissés

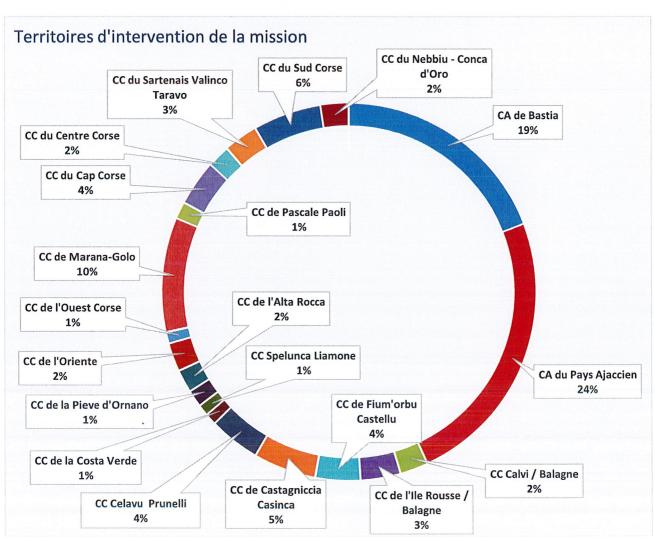
- 29 emplois créés → Évolution 2018-2019 : + 7.4%
- 496 560 euros mobilisés → Évolution 2018-2019 : + 20%

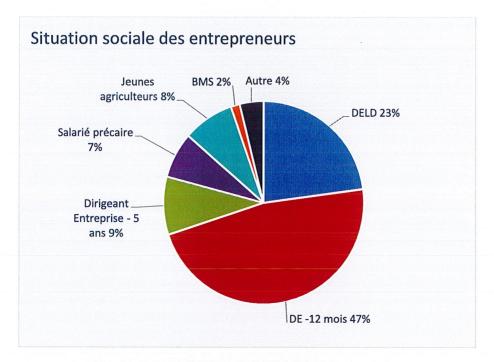
715 869 euros de financements bancaires levés

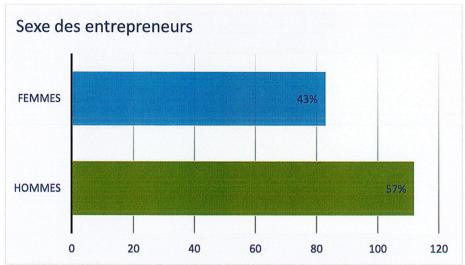
69 entreprises suivies post financement → Évolution 2018-2019 : IDEM

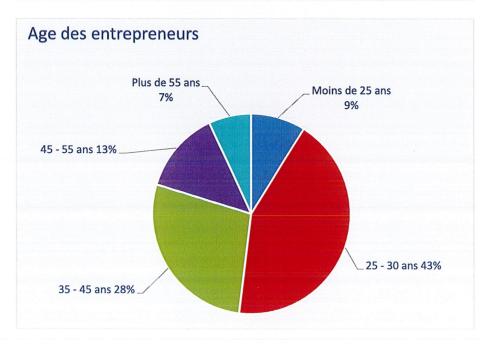
# > DONNÉES STATISTIQUES 2019 - TPE et IA

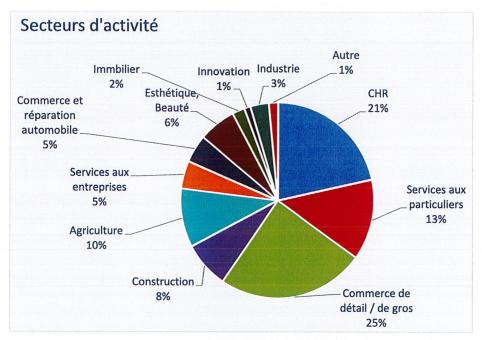


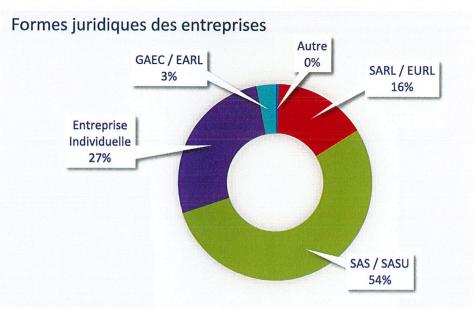


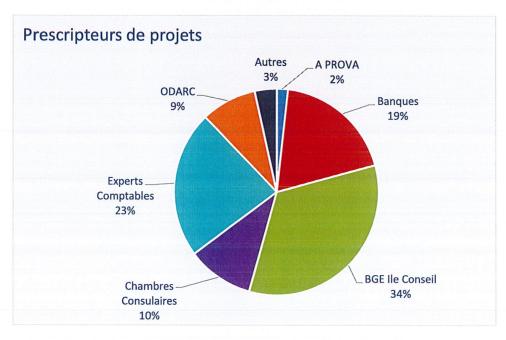


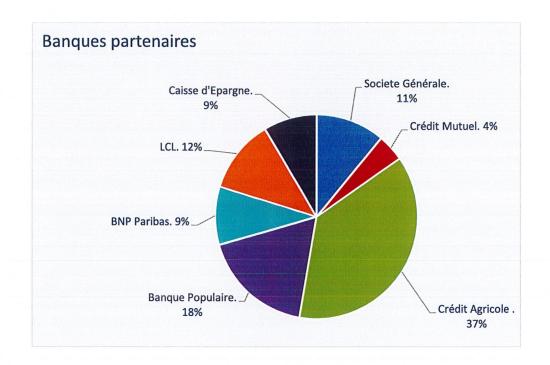












### > PAROLE D'EXPERT - TPE et IA

#### Vanessa COLOMBANI

Responsable Production et Développement du Pôle TPE-IA

« En partenariat avec les différents acteurs du territoire, nous accompagnons et finançons les entrepreneurs corses.

Nous intervenons au moment crucial du financement, en prêt à taux zéro, en microcrédit professionnel et en garantie d'emprunt bancaire. Lorsque le dossier de demande de financement est finalisé, nous sommes sollicités en vue de faciliter l'obtention du crédit bancaire. Nous rencontrons l'entrepreneur, l'évaluons, le conseillons, expertisons économiquement et financièrement son projet et le mettons en relation avec nos très nombreux partenaires bancaires.

Après accord de notre Comité d'Engagement, les financements nécessaires sont mis en place. L'entrepreneur accède grâce à nous à un prêt bancaire dans de bonnes conditions, avec recours limité et le plus souvent sans recours du tout à des cautions personnelles.

Enfin, nous mettons en place un suivi d'activité post financement et un parrainage afin de pouvoir répondre aux besoins techniques et financiers de l'entrepreneur durant les phases de consolidation et de développement de son entreprise.

### Exemples de TPE et d'IA accompagnées et financées par CAPI en 2019 :

Entreprise de BTP A.C.P.J (Peretti Joris) - Coti Chiavari, épicerie-Traiteur l'Arrière-Boutique (Casanova Davia) - Corte, transport de personnes Alpaghja Autocars (Iov Jonathan) - Ajaccio, magasin de puériculture Baby and co (Corotti Alison) - Borgo, artisan taxi Bara21 (Baraglioli Jean-Baptiste) - Ajaccio, boulangerie-Pâtisserie bio Farina (Gistri Matteo et Pasqualini Emma) - Furiani, artisan sellier et pose de stores Corsica store sellerie (Mazzetti François) — Bastia, taxi boat P.A.S (Segui Pierre Antoine) - Sisco, biscuiterie artisanale Kalli dolce (Poli Jeanne) - Moltifao ...

Exploitation de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales GAEC Surbellu (Susini Céline) - Canale di Verde, exploitation ovine avec transformation Lindori (Lindori Fabien) - Venzolasca, éxploitation porcine Pinzuti (Pinzuti Mathieu) - Sarrola Carcopino...

o Cf. Annexe activité TPE et AGRI 2019

o Cf. Annexe SUIVI TPE 2019

### >> ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES

# • ACTIVITÉ 2019 DU POLE ESS



3 052

EMPLOIS CRÉÉS OU CONSOLIDÉS

- 18 emplois créés
- 3 034 emplois consolidés



120

PROJETS ACCOMPAGNÉS ET FINANCÉS



1.46 M€

MOBILISÉS EN CONCOURS FINANCIERS

- 821 000 € de prêt
- **346 500** € de garantie
- 293 222 € d'ingénierie

100

**ENTREPRISES SUIVIES POST FINANCEMENT** 

- SINISTRALITÉ PHYSIQUE: 7.6%
- SINISTRALITÉ FINANCIÈRE : 2.9%
- 9.7% d'alerte en nombre de structures (impayés) → réalisation d'un suivi renforcé

25.4 emplois en moyenne par entreprise

# > FOCUS ACTIVITÉ 2019 - Accompagnement et Financement de la création, de la Consolidation et du Développement des Entreprises Sociales et Solidaires

- > Financement mission Financement des Entreprises Sociales et Solidaires (FINES)
- 34 projets accompagnés et financés → Évolution 2018-2019 : + 30.7%
- 10 Garanties mises en place
- 27 Prêts à taux zéro décaissés
- 2 prêts à 2% décaissés
- 728 emplois créés ou consolidés
- 1 167 500 euros engagés → Évolution 2018-2019 : + 69.5%
- 100 entreprises suivies post financement → Évolution 2018-2019 : IDEM

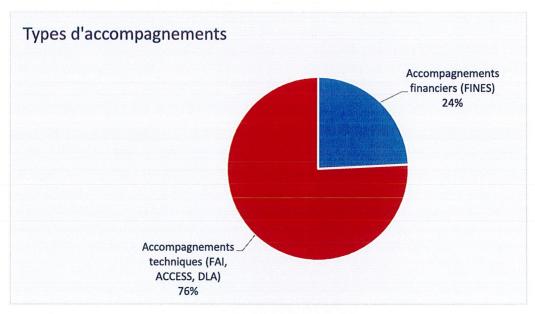
# > FOCUS ACTIVITÉ 2019 - Accompagnement de l'Emergence et de la Création des Entreprises Sociales et Solidaires

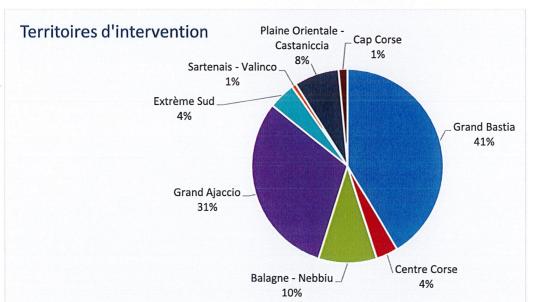
- > Emergence mission Fabrique à Initiatives (FAI)
- 2 projets accompagnés → Évolution 2018-2019 : IDEM
- 1 entreprise en cours de création
- pas d'emplois créés à ce stade d'avancement du projet
- 14 000 euros engagés
  - > Création mission Accompagnement à la Création d'Entreprises Sociales et solidaires (ACCESS)
- 9 projets accompagnés → Évolution 2018-2019 : IDEM
- 2 entreprises créées
- 4 emplois créés à ce stade d'avancement des projets
- 14 000 euros engagés

# > FOCUS ACTIVITÉ 2019 - Accompagnement de la Consolidation et du Développement des Entreprises Sociales et Solidaires

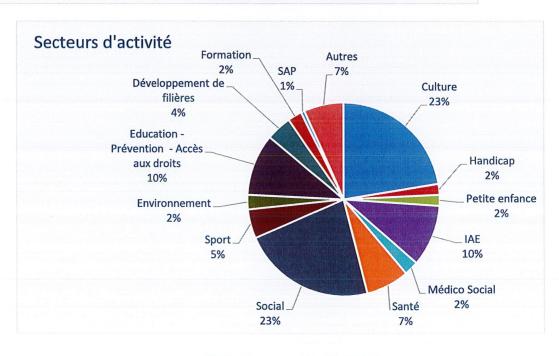
- > <u>Consolidation et Développement</u> mission Dispositif Local d'Accompagnement de Haute-<u>Corse (DLA 2B)</u>
- 44 entreprises accompagnées → Évolution 2018-2019 : + 62%
- 13 d'entre elles ont bénéficié d'une ingénierie individuelle
- 37 d'entre elles ont bénéficié d'une ingénierie collective
- 741 emplois consolidés
- 134 085 euros engagés
- > <u>Consolidation et Développement</u> mission Dispositif Local d'Accompagnement de Corse du <u>Sud (DLA 2A)</u>
- 22 entreprises accompagnées → Évolution 2018-2019 : IDEM
- 12 d'entre elles ont bénéficié d'une ingénierie individuelle
- 15 d'entre elles ont bénéficié d'une ingénierie collective
- 1 714 emplois consolidés
- 104 642 euros engagés
- > <u>Consolidation et Développement</u> mission Dispositif Local d'Accompagnement Régional (DLA Régional)
- 36 structures accompagnées (méthodologie et outils d'évaluation Politique de la Ville, RGPD)
- 556 emplois concernés
- 26 495 euros engagés

# > DONNÉES STATISTIQUES 2019 - ESS





NB : hors activité DLA Régional



### > PAROLE D'EXPERT - ESS

### Marie-Hélène SIMONPIETRI

Responsable Production et Développement du Pôle ESS

« Au travers de nos différentes missions dédiées à l'Entrepreneuriat Social et Solidaire, nous proposons aux structures une offre d'accompagnement technique et financière complète, et ceci quelle que soit leur phase de vie (de leur émergence à leur développement). Nos missions sont complémentaires : les missions « FAI » (Fabrique à Initiatives) et « ACCESS » (Accompagnement à la Création d'Entreprises Sociales et Solidaires) favorisent l'émergence de nouveaux projets porteurs d'emplois et la création de nouvelles structures répondant aux besoins et attentes des territoires. La mission « DLA » (Dispositif Local d'Accompagnement) favorise la professionnalisation et la consolidation économique des structures existantes. La mission « FINESS » (Financement des Entreprises Sociales et Solidaires) favorise la consolidation financière de l'ensemble de ces structures.

Nous intervenons comme un médecin généraliste. Nous réalisons un diagnostic approfondi du projet d'entreprise ou de la structure. Nous évaluons ses besoins (stratégiques, juridiques, organisationnels, financiers...) et y répondons en nous appuyant si nécessaire sur les compétences de spécialistes (consultants spécialisés). Nous complétons souvent cet accompagnement technique d'un soutien financier (prêts et garanties d'emprunt bancaire) destiné à consolider son assise financière et à lui donner accès aux financements bancaires. »

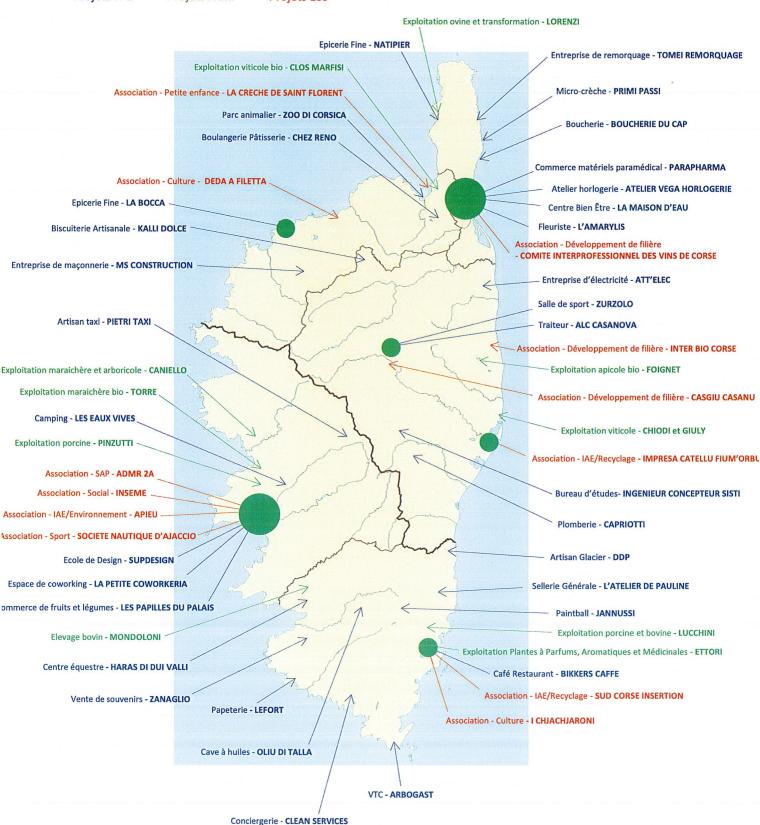
### Exemples d'ESS accompagnées et financées par CAPI en 2018 :

Structure d'Insertion par l'Activité Economique secteur de l'environnement APIEU CPIE - Ajaccio, structure Mutualiste de la Santé Union des Mutuelles de Corse de Santé - Ajaccio, structure spécialisée dans l'accompagnement social Aduniti - Bastia, structure spécialisée dans la petite enfance Crèche de Saint Florent - Saint Florent, Structure d'accompagnement et de structuration de filière Casgiu Casanu - Riventosa, structure de certification du bois PEFC - Vivario , structure de recherche et de mise en valeur du patrimoine archéologique LRA - Ajaccio, structure culturelle Svegliu Calvese, - Calvi ...

- Cf. Annexe activité FINES 2019
- o Cf. Annexe activité FAI 2019
- o Cf. Annexe activité ACCESS 2019
- o Cf. Annexe activité DLA 2A 2019
- o Cf. Annexe activité DLA 2B 2019
- o Cf. Annexe activité REGIONAL 2019

### >> MAILLAGE TERRITORIAL ET IMPACT REGIONAL





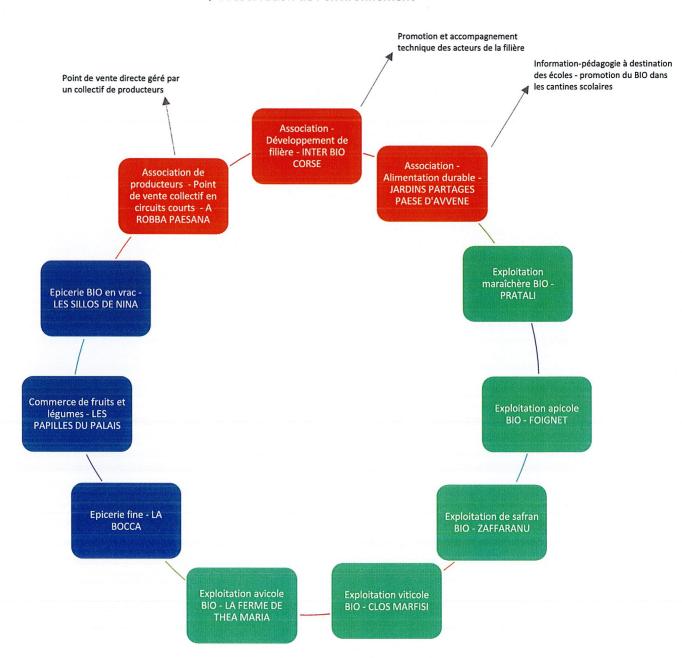
# >> DES ACTIONS QUI ONT DU SENS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses différentes missions et actions, CAPI a pris le parti d'accompagner prioritairement les entrepreneurs engagés et de financer les projets ayant du sens, pour le territoire, pour la société et pour l'environnement!

CAPI s'est ainsi donné pour mission de favoriser le développement d'une économie locale de proximité, soucieuse des femmes et des hommes, de leur territoire, de la société et de l'environnement dans lesquels ils évoluent.

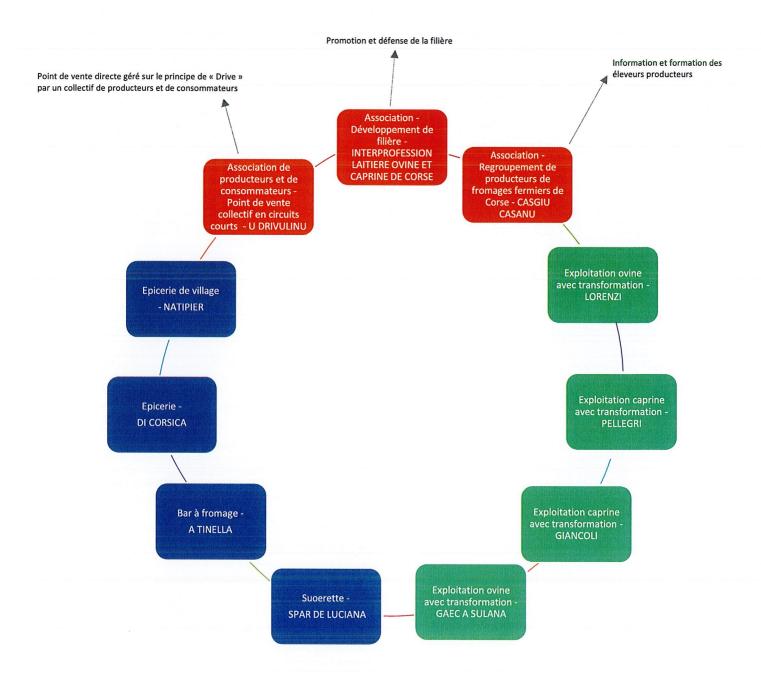
Exemples de cercles vertueux soutenus (structures accompagnés et financés) par CAPI:

- → Création d'emploi
- → Maintien et développement des dynamiques économiques des territoires
  - → Maintien et développement du lien social
  - → Développement et structuration de filières
    - → Préservation de l'environnement



### → Création d'emploi

- ightarrow Maintien et développement des dynamiques économiques des territoires
  - → Maintien et développement du lien social
    - → Maintien et développement de filières
      - → Préservation de l'environnement



### >> ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

### • Organisation de la première édition du concours régional de l'entrepreneuriat engagé



L'association a souhaité, avec ce concours, faire la promotion d'un entrepreneuriat résolument engagé, en phase avec les défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui.

CAPI a ainsi valorisé, au travers de ce concours, les parcours d'entrepreneurs souhaitant, par leur démarche entrepreneuriale, avoir un impact positif sur leur territoire, sur la société et sur l'environnement.

Le concours, d'un genre nouveau et parfaitement dans l'air du temps, a suscité un très fort engouement, de la part de l'équipe CAPI, de ses partenaires institutionnels, de ses partenaires techniques, de l'ensemble de ses partenaires bancaires, des entrepreneurs ainsi que des médias.

Grâce au soutien de la Collectivité de Corse (ADEC, ODARC), de l'État, de la Banque des Territoires, de la BPI, de la Banque Populaire Méditerranée, du Crédit Agricole de la Corse, de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, de la Société Générale, du Crédit Mutuel, du LCL et de la BNP Paribas, le concours a pu être doté de 30 000 euros de prix, destinés à récompenser 15 entrepreneurs engagés.

Il était ouvert aux entrepreneurs de Corse soutenus par CAPI entre le 01/01/2016 et le 31/07/2019.

### 5 catégories étaient concernées :

« Je m'engage dans un territoire fragile »

Entreprise créée / reprise en Zone Rurale de Revitalisation (ZRR) ou dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV) - Pour ceux qui redynamisent leur territoire !

« Je m'engage pour mon emploi »

Entreprise créée / reprise par un DE, DELD, BMS, précaire de moins de 26 ans, personne en situation de handicap...

- Pour ceux qui, en difficulté, ont créé leur propre emploi!

« Je m'engage dans l'agriculture »

Entreprise créée / reprise par un Jeune Agriculteur - Pour ceux qui maintiennent et développent une agriculture de proximité!

« Je suis engagé pour une Economie Solidaire »

Entrepreneur de l'Economie Sociale et Solidaire - Pour ceux qui favorisent un développement solidaire de notre économie et de notre territoire !

« Je suis engagé pour transformer la société »

Entreprise du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique ou du Handicap - Pour ceux qui favorisent l'inclusion sociale et économique des plus fragiles de notre territoire!

Chaque catégorie a récompensé 3 lauréats : 1er prix : 3 000 € ; 2ème prix : 2 000 € ; 3ème prix : 1 000 €

Pour cette première édition une 60ène de candidats ont participé au concours.

### o Cf. Annexe COMPTE RENDU ACTION CONCOURS RÉGIONAL ENTREPRENEURIAT ENGAGÉ

### Participation aux différentes actions et manifestations dédiées à l'entrepreneuriat

- Participation mensuelle aux SPI (Stages Préalables à l'Installation) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Corse (Bastia et L'Ile Rousse)
- Permanences hebdomadaires à la M3E
- Participation à la Semaine de la Création d'Entreprise organisée par Pôle Emploi
- Participations aux Rencontres de l'Entrepreneuriat (Bastia et Ajaccio) en partenariat avec l'ADEC, la CCI et la Chambres Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Participation à la 13<sup>e</sup> journée Régionale d'Information pour l'Installation en Agriculture en partenariat avec le Point Accueil Installation et la Chambre d'Agriculture Corse
- Participation à la 2ème Conférence Territoriale de l'ESS en partenariat avec la CRESS Corsica
- Participation au Congrès des Corsican Business Women
- Participation aux 10 ans du réseau des Fabriques à Initiatives et aux groupes de travail nationaux
- ...
- Sollicitation de CAPI pour participer à des émissions télévisées et radio
- Mise en ligne d'un nouveau site Internet et présence active de CAPI sur les réseaux sociaux

# >> FINANCEURS DU DISPOSITIF





































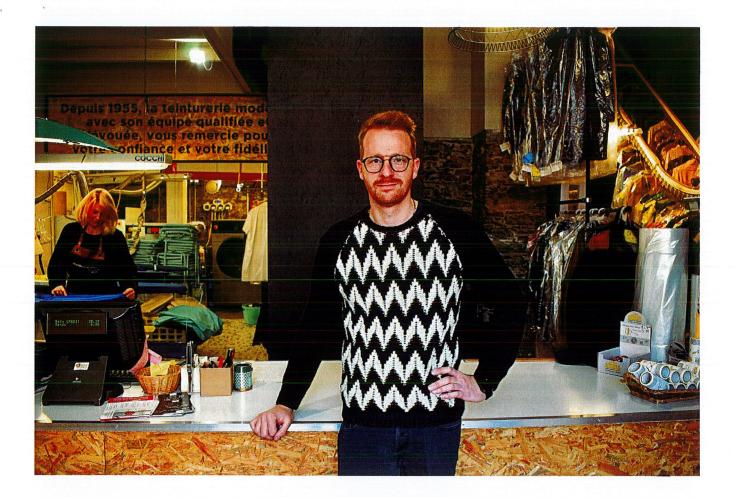






# CAPI - les entrepreneurs engagés

Ils se sont engagés en 2019!!!



### • Ils ont repris la plus ancienne teinturerie de Corse!

# Après 65 ans de service, la Teinturerie Moderne fait peau neuve

### Commerce de teinturerie et pressing - SAS Teinturerie Moderne by Clean and Chic (BASTIA)

Sébastien LIBERI, Dominique TORRE et François DEVIGE se sont lancés en 2017 dans la collecte et la livraison à domicile de linge pour particuliers et professionnels.

Leur activité grandissante ils ont étudié l'opportunité d'avoir leur propre pressing et ainsi de développer un concept pour les particuliers et les professionnels contrôlant toute la chaine : collecte sur place ou à domicile, laverie, blanchisserie, nettoyage à sec, pressing / repassage, réception ou livraison.

Informés du projet de vente de la « Teinturerie Moderne », institution Bastiaise, créée en 1955, ils ont décidé de se lancer, rajoutant à toutes ces activités celles de couture-retouche et de nettoyage cuir-daim.

D'importants travaux ont été réalisés lors de la reprise afin d'intégrer au projet la touche écologique indispensable au respect des normes environnementales actuelles mais aussi à leur état d'esprit. Ils se font fort d'utiliser uniquement des produits écologiques.

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la reprise) :

- Trois prêts d'honneur TPE à taux zéro (Initiative France) de 4 000 euros chacun (3 associés), soit 12 000 euros
- Un microcrédit professionnel (Créasol) de 10 000 euros
- Une garantie d'emprunt bancaire TPE (France Active Garantie) de 49 400 euros sur un prêt de 95 000 euros

- Reprise d'une entreprise en hyper centre ville (institution du centre ancien de Bastia)
- Maintien de 2 emplois et création d'un emploi supplémentaire



# • Elles ont créé une société coopérative pour relancer la fabrication des pâtes artisanales!

# Le rebond professionnel en mode coopératif

### Unité de fabrication de pâtes artisanales - SCOPARL Corsica Pasta (SARROLA CARCOPINO)

Suite à la liquidation judiciaire des Pâtes Kalliste, dont elles étaient les plus anciennes salariées, les sœurs GIACOMONI, Marie-Ange et Patricia, la cinquantaine à peine passée se sont retrouvées au chômage.

Après avoir murement réfléchi leur projet et fortes de leur expérience dans la fabrication artisanale de pâtes, elles ont décidé de créer une activité similaire.

Solidaires de la situation de leurs anciens collègues elles ont imaginé un portage collectif de cette nouvelle entreprise au travers d'une société coopérative. 8 actionnaires font partie de la SCOP, 6 de ces actionnaires sont salariés de l'entreprise et parmi ces 6 salariés 3 étaient d'anciens salariés des pâtes Kalliste.

La dynamique du projet collectif est forte et la volonté est de proposer des produits de qualité réalisés à partir de matières premières fraiches et de recettes locales.

La clientèle visée est celle des épiceries, des restaurants, des GMS et des particuliers.

CAPI les a accompagnées dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la création) :

- Deux prêts d'honneur TPE à taux zéro (Initiative France) de 20 000 euros chacun (2 associés), soit 40 000 euros
- Une garantie d'emprunt bancaire TPE (France Active Garantie) de 48 000 euros sur un prêt de 300 000 euros

- Création d'une entreprise sous forme de société coopérative destinée à relancer une activité artisanale
- Création de 6 emplois (dont 4 DE + 12 mois)



### • Ils ont repris l'entreprise dans laquelle ils travaillaient!

# Le passage de témoin d'un patron bienveillant à ses fidèles salariés

### Entretien et réparation de véhicules - SAS SALADINI Frères (CORBARA)

Mécaniciens compétents et sérieux, fidèles depuis de nombreuses années et fortement appréciés par leur employeur, il a été « tout naturel » pour celui-ci au moment de son départ de proposer aux frères Maxime et Mathieu SALADINI de reprendre l'affaire.

La reprise du « Comptoir du Pneu » de Corbara par ses deux salariés est ainsi en train de se faire en douceur, avec la bienveillance de son ancien gérant qui a décidé de rester à leur côté le temps de la prise en main de l'entreprise et de leur maîtrise de sa gestion.

C'est une « belle entreprise », sa clientèle est fidèle, ses locaux sont adaptés (près de 500 m2), sa situation idéale (ZI de Corbara) et son CA intéressant (800 K€ annuel).

Le challenge pour ces deux jeunes et tout nouveaux entrepreneurs est grand. Le soutien de leur ancien patron va leur être essentiel !

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la reprise) :

- Deux prêts d'honneur TPE à taux zéro (Initiative France) de 10 000 euros chacun (2 associés), soit 20 000 euros
- Une garantie d'emprunt bancaire TPE (France Active Garantie) de 99 400 euros sur un prêt de 140 000 euros

- Reprise d'une entreprise en zone de revitalisation rurale
- Maintien de 4 emplois



### • A 20 ans elle a créé sa propre unité de fabrication de produits laitiers!

# La jeunesse corse qui entreprend

### Fabrication de produits laitiers - El A latteria d'Oru (OLMETA DI TUDA)

Bien que très jeune, Ophélie RENUCCI est depuis longtemps attirée par l'agriculture.

Après un bac pro conduite et gestion d'une exploitation agricole puis des premières expériences professionnelles très convaincante d'ouvrière agricole en transformation fromagère, elle a décidé de travailler dans ce secteur ou dans son environnement le plus proche.

Possédant une véritable fibre entrepreneuriale (elle a créé à 19 ans une micro entreprise de remplacement d'agriculteur), elle a souhaité créer de toute pièce une activité relativement nouvelle, destinée à valoriser par transformation le lait de chèvre corse.

Elle fabrique ainsi dans son local du col San Stefano à Olmeta di tuda, du crottin au lait de chèvre (cru ou pasteurisé), des yaourts artisanaux avec ferment bio, des fromages blancs (sucrés avec coulis de fruits de saison ou avec herbes aromatiques locales) et du riz au lait.

Elle commercialise ses produits pour l'instant en Haute-Corse, sur site pour les particuliers et dans les épiceries et restaurants.

CAPI l'a accompagnée dans le bouclage de son plan de financement et lui a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la création) :

- Un prêt d'honneur TPE à taux zéro (Initiative France) de 8 000 euros
- Un prêt Cap Jeune de 2 000 euros
- Une garantie d'emprunt bancaire TPE (France Active Garantie) de 24 800 euros sur un prêt de 31 000 euros

- Création d'une unité de production en zone de revitalisation rurale
- Création d'1 emploi (DE)



### • Ils ont créé un espace mode « branché » de café-boutique !

# La mode, la déco, l'art et la détente dans un même site

# Commerce d'objets de décoration, de petits mobiliers et de vêtements et accessoires de mode - SAS Maison Gabriel (AJACCIO)

Jean-Marc MARCHI et François LEBOUCHER sont issus du monde de l'art pour le premier et de celui de la communication et du commerce pour le second. Alliant leurs compétences respectives et fort de leur expérience du commerce en boutique ils ont décidé de créer à Ajaccio, sur l'artère principale de la ville, le cours Napoléon, un lieu nouveau et atypique de vie et de mélange de genres dédié à la mode.

L'idée de la Maison Gabriel Ajaccio est ainsi née.

Le concept café-boutique propose des objets de décoration intérieure, du petit mobilier, des vêtements et accessoires de mode et est complété d'un coin détente et boissons et d'un coin exposition destiné à accueillir expos, ateliers, vide-dressing et autres manifestations susceptibles de dynamiser le site.

Le local de près de 100 m2 est extrêmement visible et sa décoration des plus soignée.

Le positionnement novateur et multi activité de leur commerce, son implantation et leur réseau sont pour eux les éléments qui devraient leur permettre de se démarquer dans un environnent fortement concurrentiel.

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la création) :

- Deux prêts d'honneur TPE à taux zéro (Initiative France) de 15 000 euros chacun (2 associés) soit 30 000 euros
- Un microcrédit professionnel (Créasol) de 12 000 euros

- Création d'une entreprise en hyper centre ville
- Création de 2 emplois (2 DE)



### • Ils ont développé une solution robotique totalement innovante destinée à économiser l'eau potable et optimiser sa gestion!

# Un Start-up made in Corsica sur le marché mondial

Développement de solutions robotiques et prestations de services - ACWA Robotics (Bastia)

Jean-François GUIDERDONI et Jean-François ROSSI ont tous les deux fait carrière dans la technologie à de gros postes à responsabilité.

Fortement intéressés par les questions environnementales et tout particulièrement par celles liées à la pénurie de la ressource en eau potable, ils ont appris avec stupéfaction lors de leurs recherches que 20 à 40% de l'eau transportée dans le monde était perdue à cause de fuites dans des réseaux d'eau vieillissants et mal entretenus. Partant de ce constat, ils se sont fixés comme projet professionnel commun de concevoir une solution technologique destinée à remédier à ce problème de déperdition.

Après une longue phase de R&D ils ont créé la start-up Acwa Robotics qui mettra prochainement sur le marché une solution robotique sans fil, circulant à l'intérieur des canalisations sans avoir à couper la distribution, permettant de cartographier en 3D les réseaux et de diagnostiquer l'état de leurs canalisations.

Le produit et le service qu'ils proposeront d'ici peu sont déjà fortement attendus et des liens sont déjà tissés avec des opérateurs locaux ainsi que de gros opérateurs nationaux et internationaux.

Porteuse d'une telle innovation, l'entreprise a été soutenue financièrement pour son démarrage par AIRBUS Développement, CAAP Inov Eco et Initiative France dans le cadre de son appel à projets Initiatives Remarquables et est accompagnée techniquement par l'Incubateur d'entreprises innovantes INIZIA.

Elle a été lauréate du concours national d'innovation i-Lab (plus grand concours d'innovation deeptech de France).

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement de démarrage et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la création) :

- Deux prêts d'honneur TPE à taux zéro (Initiative France) de 15 000 euros chacun (2 associés) soit 30 000 euros
- Une garantie d'emprunt bancaire TPE (France Active Garantie) de 24 000 euros sur un prêt de 30 000 euros

- Création d'une entreprise innovante à perspective de marché international
- Création de 2 emplois



### • Il a créé un élevage de volailles respectueux des hommes et des animaux !

# La qualité des poulets fermiers et des œufs 100% bio

### **Exploitation avicole bio - EARL La ferme de Thea Maria (PERI)**

Jean-Eric RAGNO avait des prédispositions pour l'informatique, domaine dans lequel il a brillamment travaillé durant plus de 15 ans.

Aujourd'hui c'est dans l'agriculture et plus particulièrement dans l'élevage de volailles qu'il a souhaité développer sa fibre entrepreneuriale.

Soucieux de l'environnement, du bien manger et du bien-être animal, il a installé son exploitation 100% bio dans la commune de PERI. Ses volailles sont élevées en plein air et ses productions de poulets fermiers et d'œufs commercialisés en circuits courts dans les magasins bio et sur le marché d'Ajaccio.

Un système de drive est déjà envisagé avec d'autres producteurs locaux.

CAPI l'a accompagné dans le bouclage de son plan de financement et lui a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour l'installation) :

- Un prêt d'honneur agricole à taux zéro (Initiative France) de 24 775 euros

- Création d'une exploitation agricole positionnée en agriculture bio
- Création d'un emploi (celui du Jeune Agriculteur)



### • Il a créé sa propre exploitation maraîchère!

# Le maraîchage de père en fils

### Exploitation légumière et maraîchère - SAS L'Ortu di Perone (BORGO)

A 28 ans, Jean-Dominique PEPE a dans ses valises un BTS de gestion des PME/PMI, 4 ans d'expérience d'employé agricole et un bac pro horticulture.

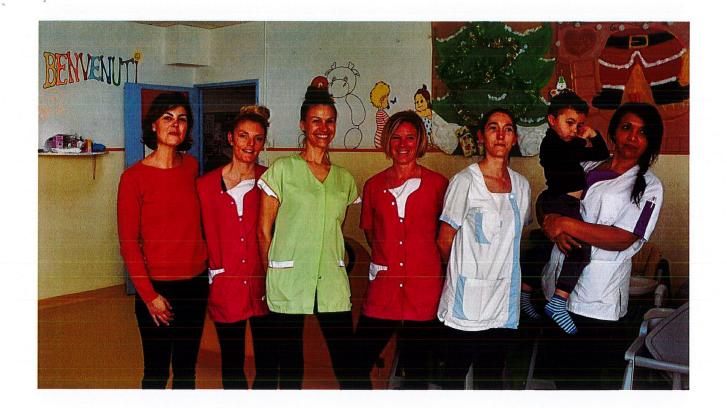
Issu d'une famille de maraîchers bien connus, implantés depuis plus de 30 ans sur la plaine de Borgo et référents en Corse dans la production de tomates, il a souhaité devenir son propre patron en créant sa propre exploitation. Soutenu dans sa démarche par son père et s'appuyant sur la renommée de son entreprise, l'EARL San Perone et ses circuits de distribution alimentant bon nombre de GMS et d'épiceries dans toute la Corse, il envisage de produire et distribuer 98 tonnes de tomates, 57 tonnes de concombres et 20 tonnes de courgettes dès la première année.

CAPI l'a accompagné dans le bouclage de son plan de financement et lui a octroyé les outils et financements nécessaires à la levée du financement bancaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour l'installation) :

- Un prêt d'honneur agricole à taux zéro (Initiative France) de 30 000 euros

- Création d'une exploitation agricole positionnée en agriculture raisonnée
- Création de trois emplois à l'année (dont celui du Jeune Agriculteur) et de trois emplois saisonniers (7 mois)



### • Elles ont réaménagé les locaux d'accueil de la seule crèche parentale de Corse!

# L'amélioration des conditions de réception de nos chers bambins

### Association - Crèche parentale - A Casa di U Piulaconu (AJACCIO)

Créée en 1986, la crèche parentale A Casa di U Piulaconu, implantée à Ajaccio dans le LEP du Finosello est destinée à accueillir les enfants du quartier et à permettre aux parents d'être acteurs dans l'exercice de leur parentalité. L'association est actuellement, présidée par Éléonore FOSSE-MECHALI, enseignante de profession et mère d'un enfant inscrit à la crèche.

Ce sont les parents qui gèrent l'association qui est sous le contrôle de la PMI. Ils participent également à la vie de la crèche et partagent les responsabilités et les choix du projet pédagogique et des ateliers dans le cadre d'une coéducation parents-professionnels.

Financée par la Marie d'Ajaccio, la Collectivité de Corse et la CAF, la crèche a accueillie 45 enfants au total en 2018 et peut accueillir de façon régulière et/ou occasionnelle jusqu'à 25 enfants.

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la consolidation de leur entreprise sociale et solidaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la consolidation) :

- Un prêt de trésorerie à taux zéro (Fonds d'Avance Remboursable) de 30 000 euros

- Consolidation d'une entreprise sociale et solidaire et amélioration des conditions d'accueil de son public d'enfants
- Consolidation de 12 emplois



### • Ils ont créé un concept d'essaimage d'entreprises sociales et solidaires dédiées à la défense, la promotion et le développement de la langue Corse!

# Un concept novateur pour défendre et promouvoir la langue Corse

### Association - Promotion et apprentissage de la langue Corse - Praticalingua Piaghja (MORIANI)

Le succès de l'association Praticalingua Bastia a été fulgurant. Il était naturel qu'il fasse des petits.

C'est donc en tant qu'émanation du concept « Praticalingua » qu'est née en 2019 l'association Praticalingua Piaghja à Moriani Plage.

Présidée par Petru-Santu GUELFUCCI, l'association s'inscrit dans le cadre du Plan Lingua 2020 et a été retenue dans le cadre de l'appel à projet Casa di a lingua pour la promotion de la langue Corse.

Elle est spécialisée dans l'apprentissage de la langue Corse en immersion et a actuellement 79 adhérents pour 98 participants.

Son public est très varié et sans distinction de niveaux ni de compétences.

L'association est financée par la Collectivité de Corse et cherchera à élargir ses partenariats en 2020.

Après avoir déployé son modèle sur Corte (également avec le soutien de CAPI) et Moriani, Praticalingua Bastia, souhaite continuer son déploiement sur d'autres territoires et tout particulièrement dans le rural.

CAPI, au travers d'un accompagnement DLA, travaille actuellement à leur côté à la définition des modalités de déploiement mais aussi de rapprochement de l'ensemble des structures.

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires à la création de leur entreprise sociale et solidaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour la création) :

- Un prêt de trésorerie à taux zéro (Fonds d'Avance Remboursable) de 20 000 euros

- Création d'une entreprise sociale et solidaire dédiée à la préservation de la langue et de la culture Corse
- Création de 7 emplois



### • Ils permettent à nos jeunes d'avoir accès à l'éducation aux loisirs et à la santé!

# L'éducation, les loisirs et le médico-social pour tous

### Association - Éducation, loisir et médico-social - AD PEP 2B (BASTIA)

Après près de 50 ans d'action de terrain, l'AD PEP 2B (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement) est fort justement référencée comme un acteur incontournable de l'accès pour tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs, à la vie sociale et à la santé.

Elle est présidée par Pascal VIVARELLI, dirigée par Jean-Michel CARLOTTI et emploie 113 personnes réparties dans ses nombreuses activités et établissements :

Elle intervient dans le domaine Éducatif et de loisirs en accueillant près de 3 000 enfants par an dans ses établissements de Savaghju-Vivariu, de Bastia, de Loretu di Casinca et de Bastelica :

- Organisation de séjours d'immersion linguistiques en langue et culture Corse
- Organisation de séjours de loisirs et de découverte (classes découvertes et colonie de vacances)
- Organisation de soutiens scolaires pour les élèves en difficulté et les enfants malades ou accidentés

Elle intervient dans le domaine Médico-social en accompagnant près de 6 000 enfants par an dans ses centres spécialisés :

- Centre d'action Médico-Social Précoce (CAMSP)
- Centres Médico Psycho Pédagogique (CMPP)
- Centre pour enfants déficients auditifs et visuels (CDAV)
- SESSAD Trouble Spécifique du langage
- Centre de Ressources Autisme Corse (CRA)

CAPI les accompagne depuis près de 10 ans en les soutenant financièrement dans la mise en place de leurs nouvelles actions et en les soutenant techniquement dans la consolidation de leur organisation globale.

### > Apports financiers CAPI entre 2013 et 2019 (pour le développement des activités) :

- Un prêt à taux zéro (Contrat d'Apport Associatif) de 42 000 euros en 2013
- Un accompagnement en ingénierie (DLA) de 17 650 euros en 2017
- Un accompagnement en ingénierie (DLA) de 14 950 euros en 2019

- Consolidation et développement d'une entreprise sociale et solidaire dédiée à la jeunesse corse à l'accès des jeunes à l'éducation aux loisirs et à la santé.
- Consolidation de 113 emplois



### • Ils ont développé des activités alliant insertion professionnelle et préservation de l'environnement!

# Le chantier d'insertion comme tremplin pour retrouver un emploi

### Association - Structure d'Insertion par l'Activité Économique - Iniziativa (AJACCIO)

Créée en 2007, l'association Iniziativa porte quatre chantiers d'insertion dédiés à l'insertion par l'économique des populations en grande difficulté (bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans sans diplôme, chômeurs longue durée, ex-détenus...):

- Recycl'Ordi dont la mission est de valoriser les déchets d'équipements électriques et électroniques sous différentes formes : reconditionnement, réemploi, démantèlement...
- Espaces verts dont la mission est d'entretenir des espaces verts et sites naturels de la région d'Ajaccio.
- Fil et Fer dont la mission est de proposer des prestations de repassage et de couture.
- Creativu dont la mission est de recycler les objets tels les jouets, les meubles, la vaisselle...

Elle porte également depuis octobre 2018 la recyclerie du Grand Ajaccio et notamment la boutique ROSE (Recyclage d'Objets de Second Emploi).

Les salariés en insertion des chantiers bénéficient d'un accompagnement social et professionnel destiné à leur permettre de trouver un emploi au sortir de leur période d'insertion.

L'équipe est composée de 46 personnes dont 9 CDI, permanents de l'association et 37 salariés en insertion.

CAPI les a accompagnés dans le bouclage de leur plan de financement et leur a octroyé les outils et financements nécessaires au développement de leur entreprise sociale et solidaire.

### > Apports financiers CAPI en 2019 (pour le développement) :

- Un prêt à taux zéro (Contrat d'Apport Associatif) de 27 000 euros

- <u>Développement d'une entreprise sociale et solidaire positionnée sur la thématique environnementale et dédiée à l'insertion professionnelle des publics en grande difficulté</u>
- Création de 5 emplois et consolidation de 41 emplois



### **CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE**

### **DLA REGIONAL - DLA 2A - DLA 2B**

### Rapport d'activité 2019



























### >>> CONTEXTE GENERAL

Région européenne dite « en transition », avec un PIB par habitant compris entre 75% et 90% de la moyenne européenne, où l'Europe s'engage pour une croissance intelligente, durable et inclusive, la Corse est confrontée à des enjeux particuliers liés à son territoire.

Dans ce contexte local spécifique, marqué par un taux de chômage élevé, de grandes disparités territoriales et une surreprésentation économique de la Très Petite Entreprise, l'Economie Sociale et Solidaire, porteuse de développement local, d'emploi et de lien social, a un rôle essentiel à jouer.

Ce secteur économique à part entière, dynamique, novateur et au fort maillage territorial, représente 12 % de l'emploi privé en Corse porté par plus de 1 100 établissements employeurs et leurs 8 308 salariés.

Offrant des réponses adaptées aux populations, souvent socialement innovantes et rattachées aux principaux secteurs d'avenir, l'Economie Sociale et Solidaire a été renforcée dans son objet et ses missions au niveau national par la loi du 31 juillet 2014 et au niveau territorial par le programme Cors'Eco Solidaire 2 mis en place par la CdC et porté par l'ADEC. Un choix et une conviction corroborés par le SRDE2I, exigé par la loi NOTRe, qui détermine les grandes orientations pour un développement économique innovant, durable et équilibré de la Corse.

Les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises à finalité sociale, sociétale et/ou environnementale à lucrativité limitée, en capacité de répondre aux besoins des territoires. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance et évoluent sous différents types de statuts juridiques (association, SCOP, SCIC, mais également statuts plus classiques).

Elles se développent dans de très nombreux secteurs, traditionnels, tels les services à la personne, l'environnement ou l'insertion, mais aussi particulièrement innovants comme les nouvelles technologies, les énergies alternatives, les circuits courts...

Toutefois, et ce malgré ce dynamisme affirmé, l'Economie Sociale et Solidaire reste un secteur fragile, souvent porté par des modèles économiques en mal d'équilibre, des secteurs d'activité en tension et un recours contraint à des emplois précaires.

Si l'on rajoute à cela un contexte financier actuel de plus en plus délicat (diminution des financements et augmentation de leurs délais de versement) impactant dangereusement des modèles économiques déjà trop fragiles, on mesure aisément la nécessité de l'accompagnement, tant technique que financier du secteur.

Corse Active Pour l'Initiative accompagne et finance l'Entrepreneuriat Social et Solidaire en Corse depuis plus de 15 ans au travers de son pôle d'activité spécifiquement dédié à ce secteur.

Notre dispositif a ainsi développé des actions et des outils financiers fortement complémentaires à l'efficacité et à la plus-value largement démontrés. Il est en mesure de soutenir ces entreprises de leur phase d'émergence à leur phase de développement, en leur apportant accompagnement technique et financier adapté.

CAPI s'est ainsi engagé dans cette tâche primordiale d'accompagnement de l'ESS en s'appuyant sur un processus d'approche globale et une offre de service se voulant complète.

C'est dans ce cadre précis, fort de son expérience de financeur et d'accompagnateur du secteur, que CAPI porte les DLA de Corse depuis leur création sur notre territoire en parfaite complémentarité de ses autres outils, ainsi que la Fabrique à Initiatives et le dispositif ACCESS.

Convaincu de l'importance du soutien technique des entreprises solidaires, il œuvre ainsi activement à leur professionnalisation et pour la création, la consolidation et le développement de leur modèle économique, indispensables à la pérennisation de leurs activités et des emplois qu'elles portent sur notre territoire.

### >>> FICHE DE PRESENTATION CAPI

CAPI est un dispositif financier régional, né de la fusion des associations Corse Active et Initiative Corse. Membres de « CORSE FINANCEMENT », sa vocation est de soutenir l'émergence, la création, la consolidation et le développement des Très Petites Entreprises, des Installations Agricoles (JA) et des Entreprises Sociales et Solidaires.

- Affiliation: réseaux nationaux France Active et Initiative France.
- Présidente : Isabelle ANTHONIOZ-GAGGINI.
- Equipe: 14 personnes, déployant leurs actions à partir de deux implantations principales, Bastia et Ajaccio et de permanences réalisées dans l'ensemble des microrégions dans les locaux des partenaires. Les Antennes de Bastia et d'Ajaccio sont est en mesure d'assurer l'accueil des porteurs de projets, l'expertise des projets, le processus d'octroi des soutiens financiers (Comités d'Engagement) et le suivi et le parrainage des entrepreneurs. L'équipe technique est soutenue dans la mise en œuvre de ses différentes actions par une équipe de bénévoles composée d'une trentaine de personnes (chefs d'entreprises, banquiers, fonctionnaires d'Etat et de Collectivités Locales à la retraite, responsables de structures de l'ESS...)
- Financeurs: Union Européenne (FSE, FEDER, FEADER), l'État (DIRECCTE), Collectivité de Corse (ADEC, ODARC), Caisse des Dépôts, Communautés d'Agglomération de Bastia et d'Ajaccio, France Active, Chambres de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse et de Corse du Sud, Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Corse et de Corse du Sud, Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, Crédit Mutuel et Banque Populaire Méditerranée.
- Partenaires techniques: ensemble du réseau bancaire, autres dispositifs financiers (BPI, CADEC, FEMU QUI, ADIE, MOVE...), Chambres Consulaires (CCI 2A, CCI 2B, CMA 2A, CMA 2B, C Agri 2A, C Agri 2B), Ordre des Experts Comptables, Boutique de Gestion, Coopérative d'Activité et d'Emploi, Couveuse d'Entreprise, Incubateur d'entreprises innovantes Inizia, autres Incubateurs, Université (IAE, DU Entrepreneuriat, Pôle Pépite...), CRESS Corsica, Pôle Emploi, Services de l'Etat et des Collectivités locales, consultants spécialisés et autres acteurs de l'accompagnement.
- Vision de la société et du territoire : chaque entrepreneur peut contribuer aux réponses sociales ou environnementales, réduire les inégalités en créant de l'activité et des emplois et devenir un véritable acteur de son territoire.
- Ambition : accompagner et financer ces « entrepreneurs engagés » et leur permettre de devenir des acteurs essentiels de la Corse de demain.

CAPI mobilise des actions et des outils financiers adaptés, permettant se soutenir les entreprises de leur émergence à leur développement :

→ ACTIONS (Très Petites Entreprises, Installations Agricole, Entreprises Sociales et Solidaires)

ANIMATION ET DETECTION

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE (DIAGNOSTIC ET EXPERTISE)

**FINANCEMENT** 

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE (SUIVI D'ACTIVITE ET MISE EN RESEAU)

→ **OUTILS** (Très Petites Entreprises et Installations Agricoles)

Prêts à taux zéro (30 000 euros maxi) → Prêt d'Honneur Initiative France et Prêt Nacre Microcrédit professionnel (12 000 euros maxi) / Prêt Créasol

Garanties d'emprunt bancaire (100 000 euros maxi - jusqu'à 80% de l'emprunt) / Garanties France Active

→ **OUTILS** (Entreprises Sociales et Solidaires)

Prêts à taux zéro (30 000 euros maxi) → FAA et CAA France Active

Prêts à 2% (200 000 euros maxi localement / 1,5 M€ maxi via la SIFA) FRIS et Société Financière France Active Garanties d'emprunt bancaire (200 000 euros maxi - jusqu'à 80% de l'emprunt)

Fonds d'Ingénierie permettant de mobiliser des prestataires spécialisés en complément de l'accompagnement technique mis en place : DLA, FAI, ACCESS

⇒ Par ses actions sur le champ de l'ESS, Corse Active pour l'Initiative accompagne ainsi environ 80 entreprises solidaires par an.

CAPI accompagne ainsi techniquement et financièrement les entreprises solidaires, de leur processus de création à leur consolidation et développement, grâce à plusieurs outils complémentaires.

# Corse Active pour l'Initiative - Pôle Entrepreneuriat Social et Solidaire

## MISSION ÉMERGENCE & CRÉATION

## MISSION CONSOLIDATION & DÉVELOPPEMENT

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

ÉMERGENCE Action 1:

Action 2: CRÉATION (ACCESS)

(Fabrique à Initiatives)

Critères d'éligibilité : idées sans accompagnement d'idées (Qualification de l'idée) territoires, utilité sociale, porteur émanant des Détection et

création d'entreprise, création

Détection d'idée- qualification d'opportunité - Recherche de \* Animation de territoire d'emploi, dimension d'idée - validation économique

accompagnement de projet

\* Diagnostic et économique

Conseil et qualification de

porteur - validation de

faisabilité – Création

d'entreprise

Outils : Fonds d'ingénierie

porteur

Outils : Fonds d'ingénierie

DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT Action 3:

Accompagnement d'entreprises DÉPARTEMENTAUX (DLA 2A et 2B)

Accompagnement de projets

(Création d'entreprises)

création d'entreprise, création Critères d'éligibilité: projets

d'emploi, dimension

avec porteur, utilité sociale,

(Consolidation et développement d'entreprises) Critères d'éligibilité : utilité sociale, employeur, consolidation d'activité et d'emploi

\* Diagnostic et accompagnement d'entreprise \* Suivi post accompagnement

D'ACCOMPAGNEMENT **DISPOSITIF LOCAL** (DLA Régional) RÉGIONAL Action 4:

Mise en réseau des DLA

 Accompagnement régional \* Diagnostic de territoire de filière \* Mise en réseau des acteurs de l'accompagnement

Outils: Fonds d'ingénierie

Outils : Fonds d'ingénierie

FINANCEMENT DES ENTREPRISES SOLIDAIRES Action 5: (FINES)

(création, consolidation et développement d'entreprises) Financement d'entreprises

Critères d'éligibilité : utilité sociale, création et/ou d'emplois, création, consolidation ou développement d'entreprises)

\* Expertise économique et financière de projet – Intermédiation financière – Financement – Suivi d'activité post financement

Outils : Avances remboursables à taux 0 (de 5 à 30K€/prêts à 2% de 5 à 500 K€/garanties d'emprunts bancaires

## **ACCOMPAGNEMENT FINANCIER**

### > OFFRE DE SERVICE ET DE FINANCEMENT CAPI

Dans le prolongement du positionnement et des savoir-faire des deux associations qui l'ont constituée, la nouvelle offre de service proposée par le dispositif est déployée selon la logique suivante :

- Une offre plus claire, plus lisible et plus accessible sur l'ensemble du territoire.
- **Une offre plus complète,** permettant d'accompagner et de financer les entrepreneurs de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.
- Une offre renforcée d'appui à la consolidation et au développement des entreprises (suivi et parrainage des entrepreneurs).

### > ORGANISATION

→ L'organisation du dispositif régional est fortement territorialisée.

L'association déploie son action à partir de 2 implantations principales :

- Bastia (Siège social et Antenne de Haute-Corse de l'association),
- Ajaccio (Antenne de Corse du Sud de l'association).

Dans chacune de ces antennes, sont présentes des équipes professionnelles en capacité d'assurer dans la proximité et sans rupture au cours de l'année :

- L'accueil des porteurs de projet,
- L'expertise de leurs projets,
- Le processus d'octroi des soutiens techniques et financiers (Comités d'Engagement),
- Le suivi et le parrainage des entrepreneurs.

L'association déploie également son action au plus près des autres territoires, au travers de permanences réalisées dans les locaux de ses principaux partenaires.

- → Concernant plus particulièrement le DLA, les Dispositifs sont mis en place grâce à une équipe de 3 salariées basées à Bastia et Ajaccio et qui rayonne sur l'ensemble du territoire, représentant 1,2 ETP :
- 2 Chargées de mission DLA (0,5 ETP DLA 2A + 0,5 ETP DLA 2B et DLA R):

Diagnostic des associations, rédaction puis mise en œuvre des plans d'accompagnement, organisation des Comités d'Engagement, recherche des prestataires, réalisation des cahiers des charges et appels d'offres, suivi des prestations, réalisation des études d'impact, développement des partenariats techniques...;

Assistante administrative/Back Office (0.1 ETP) :

Gestion du Back Office, Suivi des règlements, Correspondance, diverses tâches...

→ Concernant plus particulièrement FAI et ACCESS, les Dispositifs sont mis en place grâce à une équipe de 1 salariée basée à Bastia et qui rayonne sur l'ensemble du territoire, représentant 1 ETP.

### → Moyens matériels :

- Antenne d'Ajaccio (2 cours Grandval) pour l'accueil des porteurs ;
- Antenne de Bastia (Maison du Parc Technologique) pour l'accueil des porteurs et la gestion administrative des outils de financement ;
- Des permanences effectuées dans les locaux de nos partenaires techniques ;
- 3 véhicules d'entreprise (LLD) + frais kilométriques en cas d'indisponibilité des véhicules ;
- Matériel informatique pour chaque salarié.

<sup>\*</sup> Les missions FAI, ACCESS et DLA sont réalisées en très étroite collaboration les unes avec les autres et avec les autres missions du Pôle Entrepreneuriat Social et Solidaire de CAPI (FINES).

### >>> LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT



→ **Le Dispositif Local d'Accompagnement** est un dispositif d'appui et de conseil en charge de l'accompagnement des structures de l'ESS développant des activités d'utilité sociale.

Acteur de terrain, le DLA est un appui de proximité qui intervient au plus près des structures qu'il accompagne, en les soutenant dans leurs stratégies de développement et de consolidation économique et financière dans un objectif de pérennisation de leurs emplois.

Ce processus de professionnalisation et de consolidation passe par la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé, destiné à apporter des réponses personnalisées et concrètes aux problématiques rencontrées.

Cette démarche volontaire et participative permet également aux structures bénéficiaires de s'inscrire dans un processus d'accompagnement collectif. En effet, le DLA fédère autour de lui de multiples acteurs du développement local et de l'Economie Sociale et Solidaire en Corse, qui interviennent lors des différentes étapes de l'accompagnement : Comité de pilotage, Comité d'engagement ou encore prestataires.

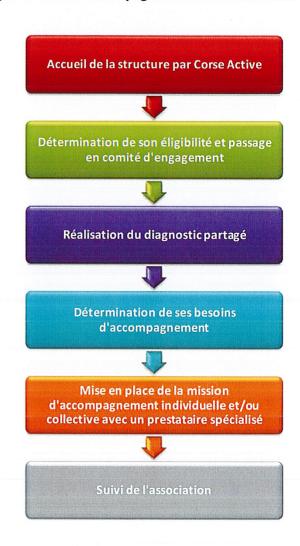
Le DLA joue un rôle de fédérateur, mais peut également être amené à jouer un rôle d'intermédiation entres associations et financeurs en participant notamment à la sécurisation des ressources publiques et à l'optimisation de leurs affectations.

L'action « Dispositif Local d'Accompagnement » de Corse Active Pour l'Initiative a ainsi pour objectif d'accompagner techniquement les entreprises solidaires employeuses d'utilité sociale dans leurs démarches de pérennisation d'activité et d'emploi.

Elle est mise en place sur notre territoire en 2019 via le Dispositif Local d'Accompagnement Régional, le Dispositif Local d'Accompagnement de Haute Corse et le Dispositif Local d'Accompagnement de Corse du Sud.

### → Méthodologie :

- **1. Prospection de structures** en partenariat avec l'ensemble des acteurs et opérateurs intervenant dans le champ de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire.
- **2. Accueil de la structure** et présentation de la mission.
- 3. Diagnostic de la structure et rédaction de son plan d'accompagnement (diagnostic complet abordant les aspects juridiques, de gouvernance, organisationnels, RH, marketing, économiques, financiers ...).
- **4.** Validation du diagnostic et du plan d'accompagnement par les Comités d'Engagement respectifs.
- 5. Recherche des compétences externes nécessaires
- à la réalisation du plan d'accompagnement (prestataires spécialisés) :
  - Rédaction du cahier des charges
  - Réalisation de la procédure de mise en concurrence
  - Choix du prestataire
- **6. Réalisation de la mission d'accompagnement** par le prestataire retenu.
- 7. Suivi de la réalisation de la mission.
- 8. Réalisation du suivi post accompagnement.



### → Partenariats:

Financiers: ADEC, UT DIRECCTE 2A et 2B, BANQUE DES TERRITOIRES, COLLECTIVITE DE CORSE, CAPA, CAB;

Locaux : Ensemble des acteurs et opérateurs du champ de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire (pilotage du dispositif et comités d'engagement, prescription de structures, appui technique aux diagnostics : DRAC, DDCSPP 2A et 2B, VILLE D'AJACCIO, CRESS CORSICA);

Nationaux : Réseau national des DLA - AVISE (échanges, partage de données : documentation, études sectorielles, retour d'expériences, soutien à la mise en place d'ingénieries...); CNAR (Centres de ressources sectoriels).

### > OBJECTIFS DLA 2019

### $\rightarrow$ DLA 2A:

- 20 structures accompagnées;
- 10 accompagnements individuels;
- 15 accompagnements collectifs.

### $\rightarrow$ DLA 2B:

- 20 structures accompagnées;
- 12 accompagnements individuels;
- 15 accompagnements collectifs.

### > RESULTATS 2019

L'objectif de la mission DLA est de soutenir, de professionnaliser et d'accompagner les associations employeuses d'utilité sociale, les structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.



Les DLA de Corse ont accompagné 93 structures au total (hors doublons) pour l'année 2019.

- → En 2019 le DLA de Haute Corse a accompagné 44 structures via 13 accompagnements individuels et 37 accompagnements collectifs, soit une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.
- → En 2019 le DLA de Corse du Sud a accompagné 22 structures via 12 accompagnements individuels et 15 accompagnements collectifs, soit une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.
- → En 2019 le DLA Régional a accompagné 36 structures via 36 accompagnements collectifs.

Les emplois consolidés grâce à ces accompagnements s'élèvent à 741 pour le DLA 2B, 1 714 pour le DLA 2A, et 556 pour le DLA Régional.

### Les structures accompagnées présentent les caractéristiques suivantes :

- Les secteurs d'intervention des structures bénéficiaires sont très variés en 2019 : social, culture, santé, langue et culture corse, médico-social, éducation, IAE, sport, handicap...;
- Les typologies d'accompagnement s'organisent autour des thématiques suivantes : Plan de consolidation et de développement, Organisation interne et Gestion des Ressources Humaines, Gestion financière, Communication, Mutualisation, Projets d'établissements et de services...

### Montants d'intervention mobilisés pour l'année 2019 : 265 k€ au total

- Plus de 134 k€ ont déjà été mobilisés pour la mise en place des accompagnements de ces structures en 2019 via le DLA 2B;
- Près de 105 k€ ont été mobilisés pour la mise en place des accompagnements de ces structures en 2019 via le DLA 2A;
- Plus de 26 k€ ont été mobilisés pour la mise en place des accompagnements de ces structures en 2019 via le DLA R.

### Faits marquants:

Estelle BORD, chargée de mission DLA 2A depuis près de 10 ans, a quitté ses fonctions début 2020 pour se tourner vers d'autres horizons professionnels.

1 4

→ DLA 2A :

## - Accompagnements individuels:

	Type d'ingénierie	Secteur	Implantation	Montant	Situation et prestataire
GFCA VOLLEY BALL	Plan de consolidation/développement	Sport	Ajaccio	6 972 €	Achevée/ Accord sport
FRGDSB			Ajaccio		
GDSB 2B	Accompagnement à la fusion des 3 structures	Agriculture	Ponte Leccia	12 000 €	Achevée / SAMSON CONSEIL ET FORMATION
GDSB 2A			Ajaccio		
EPA CORSICA	Plan de consolidation/développement	Education	Ajaccio	6 300 €	En cours / R4M
ID FORMATION	Plan de redressement/consolidation	Formation	Ajaccio	7 000 €	En cours / OPERA
АРТСА	Plan de consolidation/développement (poursuite)	Socio culturel	Ajaccio	2 000 €	En cours / RESSOURCES ASSOCIEE
INSEME	Stratégie de communication numérique	Santé	Ajaccio	7 800 €	En cours / NOEMIE BUFFAULT
ADMR 2A	Projet de service du SAAD	SAP Médico-social	Ajaccio	10 000 €	Achevée / INTERVIA CONSULTING
A SCOLA AIACCINA	Plan de consolidation/développement	Education	Ajaccio	7 500 €	En cours / CLYMATS D'ENTREPRISES
I CHJACHJARONI	Plan de consolidation	Culture	Porto Vecchio	8 500 €	En cours / COMFIE
AVANZEMU	Plan de redressement/consolidation (poursuite)	IAE	Ajaccio	9 200 €	En cours / EXCELTIS
GDSB CORSE (ex. FRGDSB)	Accompagnement social/RH post fusion	Agriculture	Ajaccio	4 000 €	En cours / SAMSON CONSEIL ET FORMATION
UMCS	Accompagnement au CPOM EPHAD SAAD	SAP Médico-social	Ajaccio	10 200 €	En cours / ADVISORIA

Le DLA de Corse du Sud a accompagné 13 structures via 12 ingénieries individuelles.

Les objectifs fixés pour l'année 2019 étaient respectivement de 10 structures accompagnées via 10 accompagnements individuels, plus de 100 % des objectifs fixés ont donc été atteints.

## Accompagnements collectifs:

Deux types d'accompagnements collectifs ont été ou vont être mis en place en 2019 par le DLA de Corse du Sud via 2 sessions, sur les thématiques suivantes :

- Mise en place d'une stratégie de communication : 9 structures ont participé à cet accompagnement collectif ;
- Pilotage économique et financier des associations / Mise en place d'outils et pilotage et de gestion : 6 structures ont participé à cet accompagnement collectif en

Participants	Type d'ingénierie	Secteur	Implantation	Situation et prestataire
ID FORMATION		Formation	Ajaccio	
INSEME		Santé	Ajaccio	
A SCOLA AIACCINA		Education	Ajaccio	
FRATERNITE DU PARTAGE		Social	Ajaccio	
FALEPA CORSICA	Mise en place d'une stratégie de communication	IAE	Ajaccio	Achevée/Stéphanie Antonini
APTCA		Socio-culturel	Ajaccio	
GIPACOR		Formation	Ajaccio	
FALEP 2A		Social Education	Ajaccio	
UNION DES MAROCAINS DE CORSE DU SUD		Socio-culturel	Ajaccio	

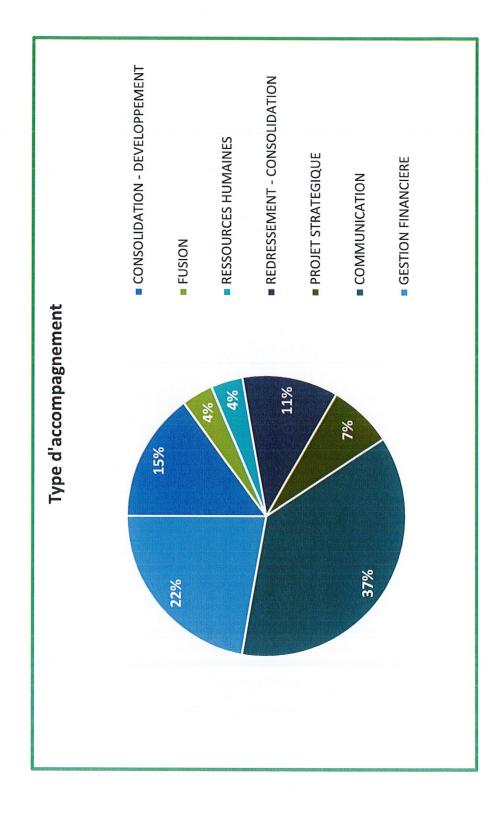
Participants	Type d'ingénierie	Secteur	Implantation	Situation et prestataire
ID FORMATION		Formation	Ajaccio	
THEATRE POINTS		Culture	Ajaccio	
A SCOLA AIACCINA	Pilotage économique et financier des associations / Mise en	Education	Ajaccio	Prévu 2et 3 décembre 2019 /
TED ET LES AUTRES	place d'outils et pilotage et de gestion	Handicap	Afa	Soli'gest
CACEL		Culture	Porto Vecchio	
CORSICAN BUSINESS WOMEN		Entreprenariat	Ajaccio	

Le DLA de Corse du Sud a accompagné 13 structures via 15 accompagnements collectifs.

Les objectifs fixés pour l'année 2019 étaient respectivement de 10 structures accompagnées via 15 accompagnements individuels, soit une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.

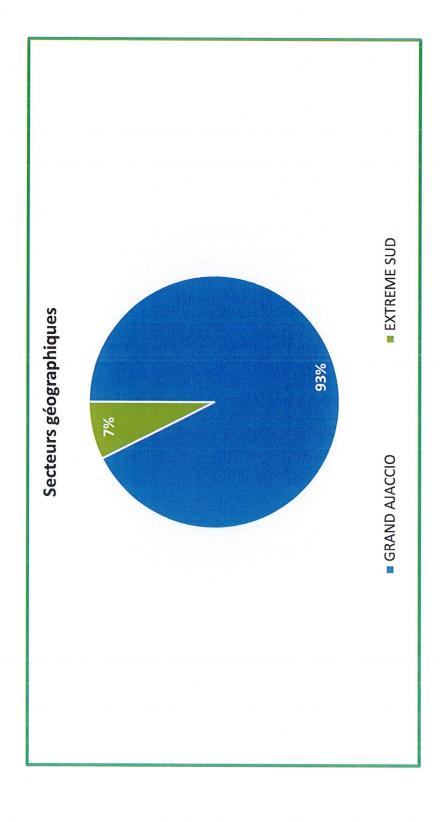
## ightarrow Typologie des accompagnements individuels et collectifs :

Les thématiques abordées en 2019 via les accompagnements individuels et collectifs sont diverses et se répartissent comme suit en Corse du Sud (en nombre d'accompagnements):



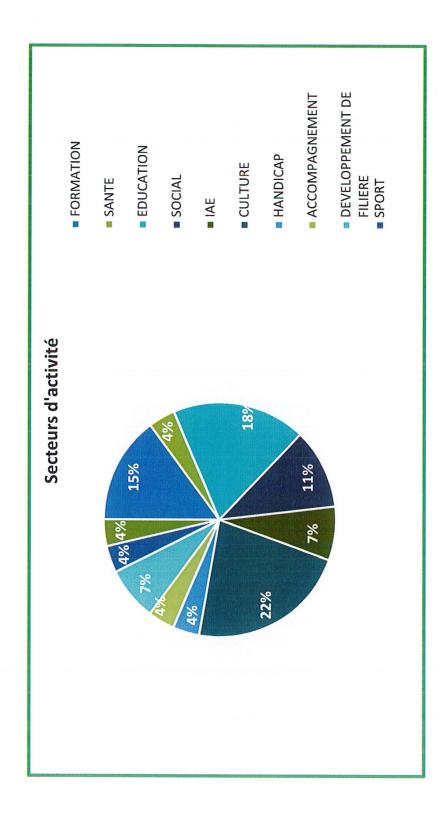
## → Répartition géographique des structures accompagnées :

Les structures accompagnées en 2019 se répartissent sur l'ensemble du territoire de la Haute Corse :



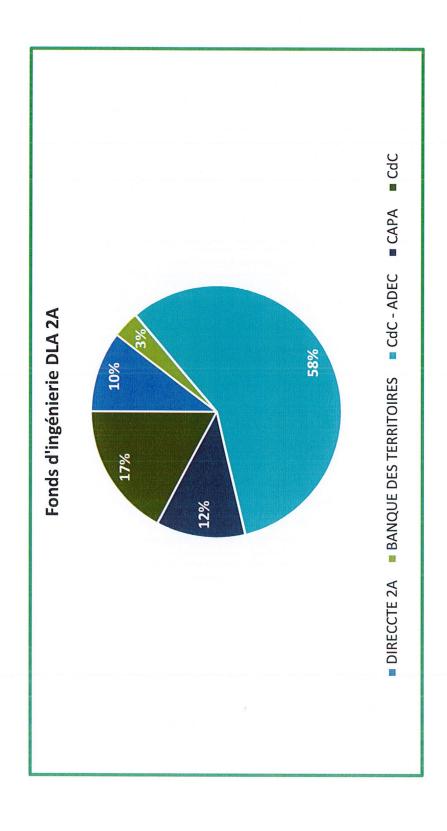
### → Secteurs d'activité:

Les structures accompagnées en 2019 évoluent principalement dans les secteurs suivants :



→ A noter que les structures comptabilisées ici sont celles ayant systématiquement bénéficié d'un accompagnement individuel ou d'un accompagnement collectif, mais que le DLA est également amené à accueillir, accompagner et à orienter des structures sans que cet accompagnement soit suivi d'une ingénierie.

### → Fonds d'ingénierie :



### → Fonctionnement:

Le fonctionnement du DLA de Haute Corse est assurée par l'UT DIRECCTE 2B à hauteur de 16 000 €, par la Banque des territoires à hauteur de 15 000 € et par la Collectivité de Corse via l'ADEC à hauteur de 15 000 €.

→ DLA 2B:

## - Accompagnements individuels:

	Type d'ingénierie	Secteur	Implantation	Montant	Situation et prestataire
MAISON DU SACRE COEUR	Fonctionnement interne / Plan de consolidation	Social	Bastia	7 500 €	En cours / COMFIE
ECOLE DE LA SECONDE CHANCE	Plan de consolidation et de développement	Education	Bastia	8 500 €	En cours / HELICADE
I CHJUCHI DI A MARANA	Structuration de son fonctionnement interne	Petite enfance	Furiani	4 500 €	En cours / D&G²
EPE HAUTE CORSE	Consolidation de l'association	Education	Bastia	6 200 €	En cours / HK CONSULTANT
AD PEP 2B	Projets d'établissements	Médico-social / Education	Bastia	14 940 €	En cours / NOVABILIS
FIURA MOSSA	Plan de consolidation et de développement (plan d'action stratégique et structuration interne)	Langue et culture corse	A Porta	€ 960 €	En cours / SUD CONCEPT
ALIS	Restructuration organisationnelle de l'association	Social	Bastia	7 500 €	En cours / OPERA
I ZICCHINI	Plan de consolidation et de développement (plan d'action stratégique et structuration interne)	Espace de vie sociale	Santa Lucia di Moriani	9 500 €	En cours / SUD CONCEPT
ADRIEN LIPPINI UN VELO UNE VIE	Consolidation et développement (poursuite de mission)	Education	Borgo	2 500 €	En cours / COMFIE
PRATICA LINGUA	Duplication de son modèle et développement territorial	Langue et culture corse	Bastia	7 000 €	En cours / CDI
ADAPEI 2B	Ressources humaines	Handicap	Borgo	8 460 €	En cours / STRATELYS
PROVIDENZA	Plan de consolidation et de développement (plan d'action stratégique et structuration interne)	Culture	Pieve	7 500 €	En cours / SUD CONCEPT
A FRATELLANZA	Plan de consolidation et de développement (étude de projet et structuration interne)	Social	Bastia	9 500 €	En cours / CDI

Le DLA de Haute Corse a accompagné 13 structures via 13 ingénieries individuelles en 2019.

Les objectifs fixés pour l'année 2019 étaient respectivement de 10 structures accompagnées via 12 accompagnements individuels, soit d'ores et déjà une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.

## Accompagnements collectifs:

Trois types d'accompagnement collectifs ont été mis en place en 2019 par le DLA de Haute Corse via 5 sessions, sur les thématiques suivantes :

- Pilotage économique et financier des associations / Mise en place d'outils et pilotage et de gestion : 17 structures ont participé à cet accompagnement collectif en
- Cohérence de l'offre proposée par les associations évoluant au sein des quartiers prioritaires de la Ville de Bastia : 13 structures ont participé à cet accompagnement
- Comptabilité et gestion analytique : 7 structures ont participé à ce jour pour cet accompagnement collectif.

Participants	Type d'ingénierie	Secteur	Implantation	Situation et prestataire
AMICHI DI U RUGHJONE			Luri	
ADIEM			Santa Lucia di Moriani	
ARTS ET NOCES TROUBLES			Bastia	Deux sessions collectives (temps
CORSE MOBILITE SOLIDAIRE	GESTION ET COMPTABILITE ANALYTIQUE	L'ACTIVITE	Montegrosso	d'accompagnement individuel sur 2020) / ARNAUD MORIN CONSEIL
DOMICILE SERVICES		ECONOINIQUE	Lucciana	9 000 €
A CORSICA TV			Bastia	
U PUNTILE			Bastia	

Situation et prestataire									Terminée / SOLl'GEST 15 540 €								
Implantation	Lumio	Lumio	Bastia	San Giulianu	Penta di Casinca	Borgo	Bastia	Bastia	Corte	Borgo	Bastia	Bastia	Biguglia	Borgo	Bastia	Olmi Cappella	Bastia
Secteur	Culturel	Culturel	Langue et culture corse	Développement de filière	Culturel	Equestre	Culturel et arts numériques	Culturel / Sport	Equestre	Environnement	Sport	IAE / Culturel	Education	Education / Prévention	Social	Culturel	Social
Type d'ingénierie								PILOTAGE ECONOMIQUE ET FINANCIER DES ASSOCIATIONS /	MISE EN PLACE D'OUTILS DE PILOTAGE ET DE GESTION 2 sessions d'accompagnement collectif + d'une demie à une	journée d'accompagnement individuelle par structure							
Participants	А FILETTA	DEDA	PRATICA LINGUA	INTER BIO CORSE	SCOLA IN FESTA	CAVAL DRESS	ZONE LIBRE	ART MOUV'	CRE	PAESE D'AVVENE	BASTIA TEAM GYM	ANT	TO BE AT SCHOOL	ADRIEN LIPPINI UN VELO UNE VIE	SPF BASTIA	ARIA	EPE HAUTE CORSE

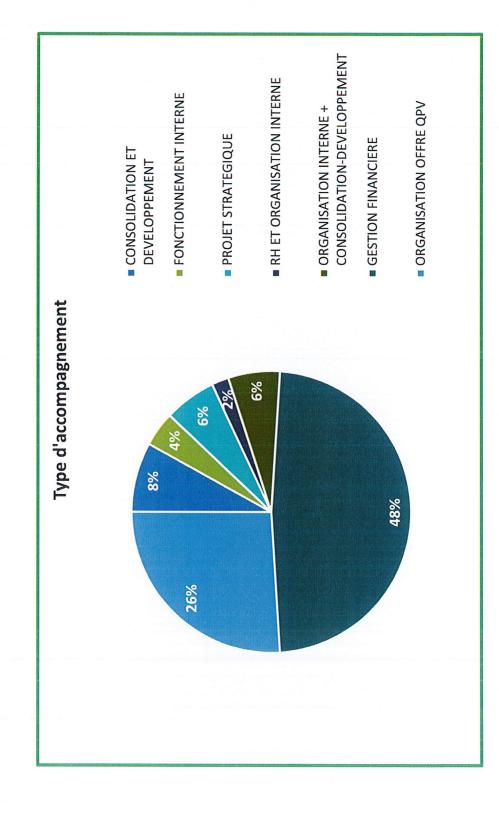
Situation et prestataire							es En cours / FMVT CONSEILS						
Implantation							Quartiers prioritaires de la Ville de Bastia						
Secteur	Social	Social	Social	Social	Education populaire	Social	Social	Social	Social	Social	Social	Social	Social
Type d'ingénierie							MISE EN COHEKENCE DE L'OFFKE PROPOSEE PAR LES ASSOCIATIONS DANS LES QUARTIERS PIORITAIRES DE LA VILLE DE BASTIA	K 1545 17					
Participants	AVA BASTA	ОГСО	АГРНА	CDAD	FALEP 2B	CIDFF	EPE HAUTE CORSE	SPF BASTIA	RESTOS DU CŒUR	UDAF	ALEIA	MISSION LOCALE	PARTAGE

Le DLA de Haute Corse a accompagné 35 structures via 37 accompagnements individuels.

Les objectifs fixés pour l'année 2019 étaient respectivement de 10 structures accompagnées via 15 accompagnements individuels, soit une atteinte de plus de 100 % des objectifs fixés.

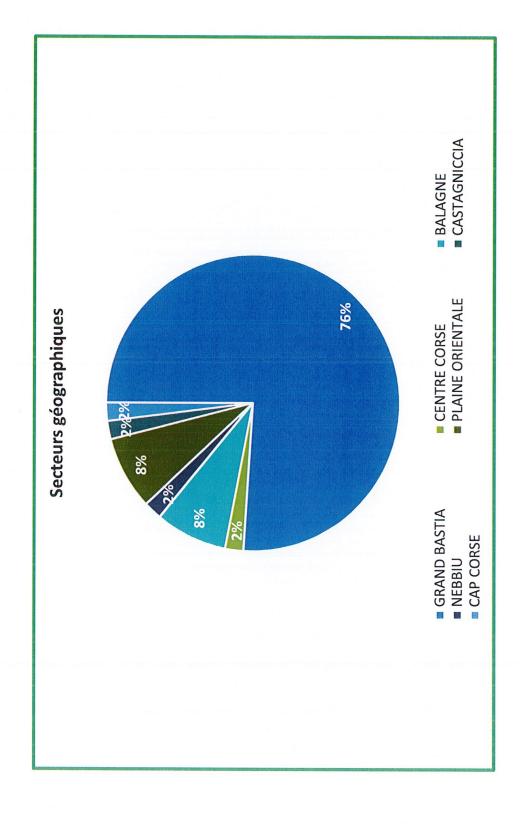
## → Typologie des accompagnements individuels et collectifs:

Les thématiques abordées en 2019 via les accompagnements individuels et collectifs sont diverses et se répartissent comme suit en Haute Corse (en nombre d'accompagnements):



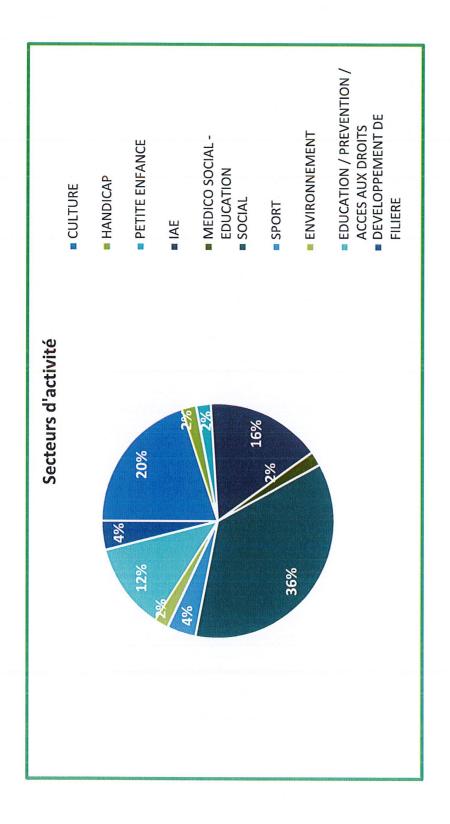
## → Répartition géographique des structures accompagnées :

Les structures accompagnées en 2019 se répartissent sur l'ensemble du territoire de la Haute Corse :



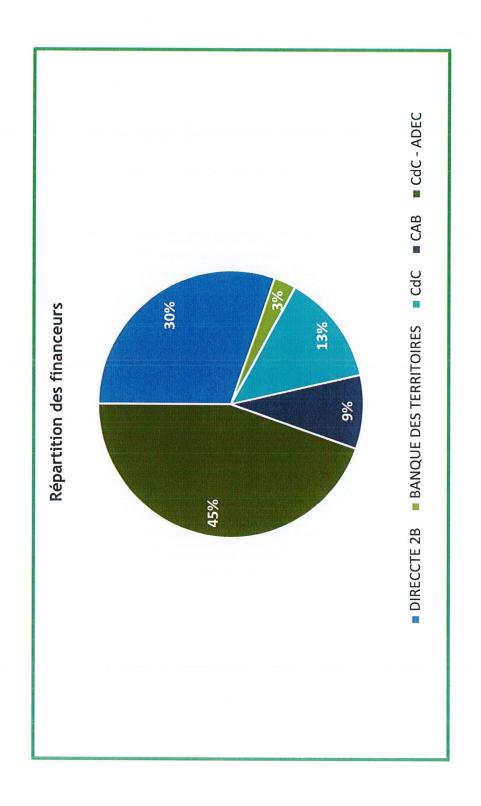
### → Secteurs d'activité :

Les structures accompagnées en 2019 évoluent principalement dans les secteurs suivants :



→ A noter que les structures comptabilisées ici sont celles ayant systématiquement bénéficié d'un accompagnement individuel ou d'un accompagnement collectif, mais que le DLA est également amené à accueillir, accompagner et à orienter des structures sans que cet accompagnement soit suivi d'une ingénierie.

### → Fonds d'ingénierie :



### → Fonctionnement:

Le fonctionnement du DLA de Haute Corse est assurée par l'UT DIRECCTE 2B à hauteur de 16 000 €, par la Caisse des dépôts à hauteur de 15 000 € et par la Collectivité de Corse via l'ADEC à hauteur de 15 000 €.

## → DLA REGIONAL :

## - Accompagnements collectifs:

				Montanto
Siluciues	secteur	Localisation	Accompagnement	engagés
АГРНА	SOCIAL			
AVA BASTA	SOCIAL			
CDAD	ACCES AUX DROITS			
CIDFF	SOCIAL			
огсо	SOCIAL			
ABC DANSE	SPORT			
CMP	CULTURE			
LES MUSICALES DE BASTIA	CULTURE			
CENTRE CULTUREL UNA VOLTA	CULTURE			
FALEP 2B	EDUCATION			
ESCA	EDUCATION			
GRETA	EDUCATION			
LEIA	SOCIAL	V I-S V G		1
LE LIEN	SOCIAL	BASHA	METHODOLOGIE ET OUTILS DE L'EVALUATION	7 995
PARTAGE	SOCIAL			5
ЕМАНО	NTIC			
CLUB NAUTIQUE BASTIAIS	SPORT			
EPE	SOCIAL			
SOLIHA	SOCIAL			
CPIE U MARINU	ENVIRONNEMENT			
ZONE LIBRE	CULTURE			
ADRIEN LIPPINI UN VELO UNE VIE	PREVENTION			
LABOMIX	SOCIAL			
ISATIS	SANTE - IAE			
MISSION LOCALE	SOCIAL			
BGE	ACCOMPAGNEMENT			

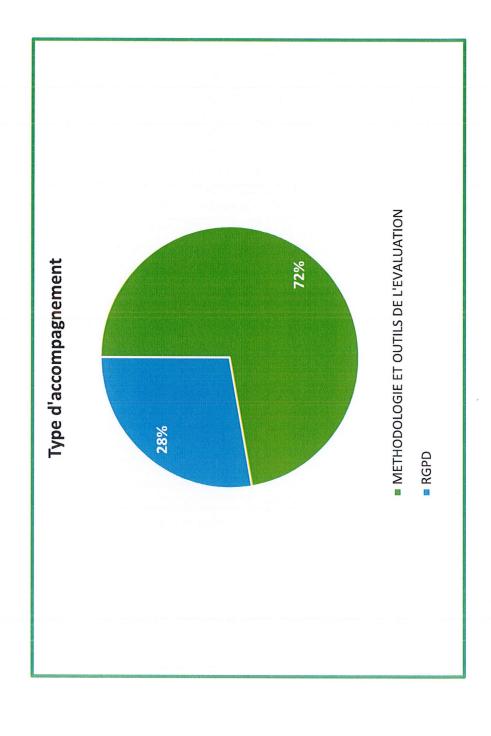
Structures	Secteur	Localisation	Accompagnement	Montants engagés
LA SAINTE FAMILLE		BASTIA		
A SERENITA		AJACCIO		
A ZIGLIA		PRUNELLI DI FIUM'ORBU		
ACORSAD		AJACCIO	MISE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT EUROPEEN	
ADPS		BASTIA	SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES -	
APF - SAVS	SAINTE - MEDICOSOCIAL	BASTIA	RGPD	18 500
HAD DE CORSE		BASTIA	(TEIMPS D'ACCOIMPAGNEMENT COLLECTIF + TEMPS	
SARV		SARTENE	D ACCOUNT AGINERAL INDIVIDUEL)	
U SERENU		CORTE		
AD PEP 2B		BASTIA		

Deux types d'accompagnement collectifs ont été mis en place en 2019 par le DLA Régional de Corse via 2 sessions sur les thématiques suivantes :

- Méthodologie et outils de l'évaluation à destination des structures accompagnées dans le cadre du Contrat de Ville de Bastia : 26 structures ont participé à cet accompagnement collectif en 2019;
- Mise en conformité avec le Règlement européen sur la protection des données personnelles RGPD: 10 structures vont participé à cet accompagnement collectif qui a dû être reporté à cause du coronavirus.

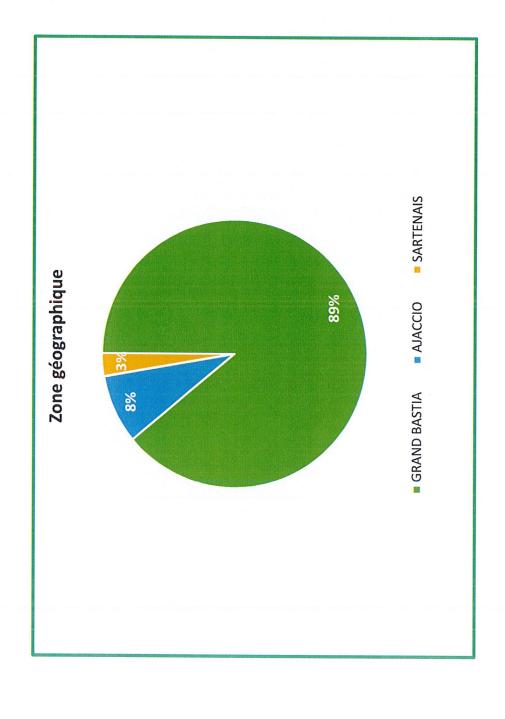
## → Typologie des accompagnements individuels et collectifs:

Les thématiques abordées en 2019 via les accompagnements collectifs se répartissent comme suit (en nombre d'accompagnements) :



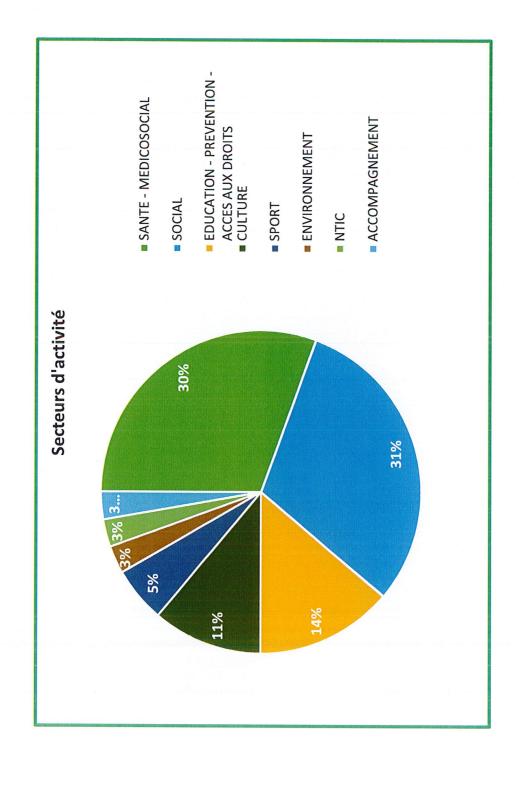
## → Répartition géographique des structures accompagnées :

Les structures accompagnées en 2019 se répartissent sur l'ensemble du territoire de Corse :



### → Secteurs d'activité :

Les structures accompagnées en 2019 évoluent principalement dans les secteurs suivants :



## Financement du DLA Régional

--> Fonds d'ingénierie :

Le fonds d'ingénierie du DLA Régional a été abondé grâce à la UT DIRECCTE 2B pour 20 200 € (reliquats DLA 2B) en 2014, par la Banque des Territoires à hauteur de 47 700 € sur la période 2014-2019 et par la DRJCS à hauteur de 5 000 € en 2017.

→ Fonctionnement:

Le fonctionnement du DLA Régional ne bénéficie pas de financement.

# >> ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE

## ACTIVITE POLE ESS 2019







3 052

**EMPLOIS CREES OU** CONSOLIDES

PROJETS ACCOMPAGNES

**ET FINANCES** 

**CONCOURS FINANCIERS MOBILISES EN** 

1461 kE

100

5

**ENTREPRISES SOLIDAIRES SUIVIES** 

**ACCOMPAGNEMENTS TECHNIQUES**